

89 D. 7

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC
DES REMARQUES ET DES NOTES
HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

MÉLANGES HISTORIQUES.

TOME III.

DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS.
BAUDOIN FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DE VAUGIRARD, N° 17.

M DCCC XXVII.

BIBL. UNIV.
GENT

MUSEUM
OF
FRENCH ANTIQ.

33528

1949 B. 1584

UN CHRÉTIEN

CONTRE

SIX JUIFS,

OU RÉPUTATION D'UN LIVRE INTITULÉ

LETTRES DE QUELQUES JUIFS PORTUGAIS,
ALLEMANDS ET POLONAIS.

1776.

UN CHRÉTIEN

CONTRE

SIX JUIFS.

AVANT-PROPOS.

Bénéissons la foule innombrable des pamphlets anglais dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie, et qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Bénéissons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Bénéissons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Bénéissons surtout les Français, qui, depuis quelque temps, impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes? C'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule; leur grand

nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment : je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux ; on se verrait accusé, vilipendé, condamné jusqu'à la dernière postérité, par quiconque a le loisir et la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes. Cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore ; sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé et bafoué, et qui n'a pas la force de se défendre ; et je la plaide aujourd'hui, parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avoëat. Voici le fait :

Un ancien professeur, dit-on,  collège de la rue Saint-Jacques, à Paris, écrivit en 1771 une satire contre un chrétien, sous le nom de trois juifs de Hollande ; et il en a fait imprimer une

autre à Paris, en trois volumes assez épais, en 1776, sous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande, auprès d'Utrecht ¹.

Voilà donc un chrétien obligé de se battre contre six juifs. Est-ce Antiochus d'un côté, et de l'autre les Machabées? La partie est d'autant plus inégale, que le savant professeur se sert souvent d'armes sacrées contre lesquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre aussi discrètement que je le pourrai aux accusations auxquelles on peut répondre sans tomber dans le piège que nous a tendu M. le professeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne sais quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti-judaïques, dont ce cher ami est très innocent ². Il expose un vieillard plus qu'octogénaire,

¹* La première édition des Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais, etc., est de 1769. 1 vol. in-8°. M. Beuchot en donna, en 1817, la huitième édition. (L. D. B.)

² Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ses ouvrages; il n'en a jamais fait aucune, monsieur: ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement ¹, comme MM. Cramer, conseillers de Genève, et M. le bourgmestre, M. le premier pasteur de Lausanne, sans le consulter, savent avec quelle indignité et quelle bêtise on les a contrefaites ²; vous avez du goût sans doute, et votre style le prouve assez. La faction dont vous êtes s'est toujours distinguée par une manière d'écrire bien supérieure au style de collège, qui était celui

¹* Genève, 1775. 40 vol. in-8°, édition encadrée.

(L. D. B.)

²* Voltaire, Lettre à d'Alembert, 8 février 1776, se plaint d'un libraire, nommé Bardin, qui s'est avisé de donner une nouvelle édition en 40 vol.

(L. D. B.)

couché déjà peut-être dans le lit de la mort, à la barbarie de quelques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations calomnieuses; et c'est en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand homme, qu'il lui porte respectueusement le poignard dans le cœur. Moi qui prends son parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé Bazin son oncle, je conjure ce juif de ne me point combattre avec ses armes empoisonnées; je fais une guerre honnête: entrons en matière.

I.

Je me range d'abord sous l'étendard de saint Jérôme. J'invoque la lettre que ce grand homme

de vos adversaires. Daignez ouvrir le vingt-troisième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lausanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue, et des charniers Saints-Innocens, entassées avec une merveilleuse confiance depuis la p. 229 jusqu'à la fin. Un éditeur famélique ramasse toutes ces ordures pour achever un tome qui n'est pas assez épais; et il donne hardiment son édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, et qui pourrit dans leur bibliothèque. C'est le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'est pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il soit, a la hardiesse de mettre à la tête de chaque volume: *OEuvres complètes, enrichies de notes, le tout revu et corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition sous son nom, dans laquelle on a glissé trois tomes entiers qui ne sont pas de lui. Tel est l'abus qui règne dans la librairie, et dans presque tous les genres de commerce. Il y a des vaisseaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne subsiste que d'abus.

écrivit à Dardanus du petit village de Bethléem, où il habita si long-temps; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE DE SAINT JÉRÔME.

« Je prie ceux qui prétendent que le peuple juif
 « prit possession de ce pays après la sortie d'É-
 « gypte de nous faire voir ce que ce peuple en a
 « possédé. Tout son domaine ne s'étend que depuis
 « Dan jusqu'à Bersabée, c'est-à-dire l'espace de
 « cent soixante milles en longueur (environ cin-
 « quante-trois de nos lieues). J'ai honte d'expri-
 « mer la largeur de cette terre de promesse; on
 « ne compte que quarante-six milles (environ dix-
 « sept lieues depuis Joppé jusqu'à Bethléem); après
 « quoi on ne trouve plus qu'un affreux désert ha-
 « bité par des barbares...

« Voilà donc, ô Juifs! l'étendue du pays que
 « vous vous vantez de posséder, et dont vous faites
 « vanité parmi les nations qui ne vous connaissent
 « pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno-
 « rans; pour moi qui vous connais à fond, je ne
 « donne point dans vos panneaux; cherchez vos
 « dupes ailleurs.

« Vous me direz peut-être que par la terre de
 « promesse on doit entendre celle dont Moïse
 « fait la description dans le livre des *Nombres*. Il
 « est vrai que Dieu vous l'a promise, cette terre;

« mais il est faux que vous l'avez jamais possé-
 « dée... L'Évangile me promet la possession du
 « royaume des cieux, dont il n'est pas fait la
 « moindre mention dans vos écritures...

« Vous avez commis beaucoup de grands crimes,
 « ô Juifs ! et vous êtes devenus esclaves de tous vos
 « voisins, etc. etc. etc. »

Après ce témoignage, mon ami a pu se per-
 mettre quelques petites libertés sur le peuple de
 Dieu, à l'exemple de saint Jérôme. Mais quand il
 est allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je
 l'en ai charitablement averti, et il en a demandé
 pardon à M. Pinto, juif de Bordeaux, fort estimé
 des chrétiens.

II. *Du cadran d'Ézéchias, et de l'ombre qui recule,
 et de l'astronomie juive.*

Le secrétaire chrétien des six juifs accuse mon
 ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens
 d'au delà, les passagers (car c'est ce qu'*Hébreux*
 signifie), n'étaient pas si savans en astronomie
 que MM. Cassini, Lemonier, Lalande, Bailly,
 Le Gentil, etc. ¹. Je tiens qu'il a raison : ce qui

¹ Le secrétaire chrétien a cité en faveur de la science des Juifs
 l'autorité de Scaliger ; il ignore que Scaliger, fort savant d'ailleurs,
 a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle ; qu'il nia la
 précession des équinoxes, et qu'il écrivit beaucoup d'injures contre
 le père Clavius, et beaucoup de bêtises contre la réforme du ca-
 lendrier.

m'induit à le croire, c'est que je ne vois pas seulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conservés par ce peuple; aucune division du jour n'y est jamais marquée. De *la Genèse* aux *Machabées* il n'est parlé d'aucune éclipse, et vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'observer et de rapporter dans leur histoire toutes les éclipses qu'ils ont aperçues. Ce n'est point d'ailleurs insulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi Ézéchias n'en savait pas tant que vos juifs d'Espagne¹, qui aidèrent depuis le roi Alfonse X à construire ses fameuses tables astronomiques.

Le prophète Isaïe veut faire un prodige qui assure Ézéchias malade de sa guérison. Il lui demande s'il veut que l'ombre de son cadran au soleil avance ou recule de dix lignes; le malade répond : Il est bien aisé de faire avancer l'ombre; je veux qu'elle recule : le malade se trompait; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je suis persuadé que dans la suite il y eut de savans juifs, et surtout dans Alexandrie : ils n'au-

¹ Entre autres Isaac Hazan, concierge de la synagogue de Tolède. Les *Tables alfonsines* furent dressées vers 1270. L'époque en fut fixée au 1^{er} juin 1252, époque de l'avènement au trône d'Alfonse X, roi philosophe de Léon et de Castille.

(L. D. B.)

raient pas fait rétrograder le soleil comme Isaïe, mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la destruction de Jérusalem, l'historien Flavien Josèphe et le philosophe Philon, n'étaient pas absolument étrangers à l'astronomie. Flavien Josèphe parle du phare des anciens Chaldéens, composé de deux cent vingt-trois mois lunaires qui servaient à former la période de six cents ans.

S'il y a quelque chose de vrai dans l'histoire des sciences et des erreurs, c'est qu'elles viennent presque toutes des bords du Gange; et, quelque prodigieuse que paraisse leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *A beau mentir qui vient de loin*. Presque tous les savans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'astronomie et de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Persans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Égyptiens, ils semblent être plus récents, parce qu'il fallut des siècles pour dompter le Nil, et pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipsèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe sans arts et sans

sciences, caché dans un petit pays montueux et ignoré, comme Flavius Josèphe l'avoue dans sa réponse à Appion. Ce peuple ne posséda une capitale et n'eut un temple qu'environ dix-sept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti; il ne fut connu des Grecs que du temps d'Alexandre, devenu leur dominateur, et ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écrasé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un Arabe, fils d'un entrepreneur des vivres, et bientôt après ces pauvres Juifs furent esclaves pour la huitième fois sur les ruines de leur ville fumante de sang, et vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'osait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenser la nation juive, mais pour la plaindre.

III. *Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.*

Le secrétaire des six juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de Josué est le garant de ce que mon ami a avancé; car il est dit : « Josué brûla la ville de « Haï, la réduisit en cendres, et en fit un mon-
« ceau de ruines éternelles; fit pendre le roi, et

« éleva un autel de pierres au Seigneur le Dieu
 « d'Israël sur le mont Hébal; il fit cet autel de
 « pierres brutes, comme il était écrit dans la loi
 « de Moïse; et il y offrit des holocaustes et des
 « victimes pacifiques, et il écrivit sur les pierres
 « le Deutéronome ¹. » JOSUÉ, chapitre IV.

IV. *Des gens massacrés pour avoir grasseyé
 en parlant.*

Je suis obligé de vous suivre, et de passer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les Juifs de la tribu d'Éphraïm, qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait: « Prononcez *shibolet*, épi de blé. » Ces malheureux, qui grasseyaient, et qui ne pouvaient dire *shibolet*, disaient *sibolet*, et on les égorgea comme des moutons.... Quelle horreur y a-t-il donc, monsieur? quelle mauvaise intention? quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grasseyé?

¹ Le secrétaire, qui paraît très instruit des anciens usages et des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés, et comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne sais quelles brochures, où il est dit que Thaut a composé des livres en caractères alphabétiques, écrits sur autre chose que sur des tables de pierre et de bois, il y a environ cinq mille ans.

L'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être?

V. *Du veau d'or.*

Voici une affaire à peu près aussi massacrante et plus scientifique. Mon ami, qui respecté les théologiens, et qui ne l'est point, a soutenu, d'après plusieurs pères de l'église, et d'après la simple raison, que tout fut miracle dans la manière dont Dieu conduisit son peuple dans le désert, et l'entira; que toutes les voies de Dieu furent autant de miracles; que la fonte et la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures; cet or jeté dans le feu, et réduit en poudre, et avalé par tout le peuple; les vingt-trois mille hommes qui se laissent choisir et égorger sans se défendre, etc., sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont *le Pentateuque* est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse et si convenable: « L'histoire d'un peuple conduit par Dieu même ne peut être que l'histoire des prodiges. »

Commençons par vous prouver, monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la sainte Écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, et soit qu'on se serve du terme

d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

« Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta
 « sur la montagne, et y demeura quatre nuits.
 « (*Exode*, chap. xxiv); et le Seigneur ayant achevé
 « tous ces discours sur la montagne de Sinai,
 « donna à Moïse son témoignage et sa loi en deux
 « tables de pierre, écrites du doigt de Dieu. » (Chapitre xxxi.)

Il paraît, monsieur, que voilà les quarante jours accomplis; et il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

« Mais le peuple, voyant que Moïse différait à
 « descendre de la montagne, s'assembla devers
 « Aaron, et lui dit: Fais-nous des dieux qui mar-
 « chent devant nous, car nous ne savons ce qui
 « est arrivé à cet homme (Moïse) qui nous a fait
 « sortir de la terre d'Égypte; et Aaron leur répon-
 « dit: Otez les parures oreillères de vos femmes,
 « fils et filles, et apportez-les-moi; et le peuple fit
 « comme Aaron avait commandé, et apporta les
 « parures oreillères; et Aaron les ayant reçues leur
 « fit un veau avec le burin, veau d'ouvrage de
 « fonte; et ils dirent: Voilà tes dieux, ô Israël! qui
 « t'ont tiré de la terre d'Égypte. Ce qu'Aaron ayant
 « vu, il dressa un autel devant le veau, et il cria
 « par la voix d'un crieur: C'est demain la fête du
 « Seigneur veau. » (*Exode*, xxxii.)

Il me semble, monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or et sa fête. Les quarante jours pendant lesquels Moïse et Josué restèrent avec Dieu sur la montagne sont passés; la loi est entre ses mains; et, pendant qu'il est prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent: Aaron imagine un veau d'or; on le jette en fonte; on l'adore: on n'a pas perdu de temps.

Il est très vrai que M. Pigalle demande six mois pour fondre un veau d'or, et même sans le réparer au ciseau et à la lime, encore moins au burin; car un tel ouvrage ne se fait pas avec le burin. Tout cela est très long et prodigieusement difficile: pardonnez donc à mon ami d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que Dieu permettait; car apparemment vous conviendrez que rien n'est ici dans le cours des choses naturelles¹.

VI. *De la manière de fondre une statue d'or.*

Vous croyez, monsieur, que dans les déserts d'Oreb et de Sinaï il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une statue de métal que ceux dont se servent nos sculpteurs: J'ose vous ré-

¹ * On trouve dans le *Dictionnaire philosophique*, article FONTE, une réponse à Guinée sur cet objet, et qu'en septembre 1770 Voltaire avait fait imprimer à part sous ce titre: *Art de jeter en fonte des figures considérables d'or ou de bronze; Réponse à un homme qui est d'un autre métier.* (L. D. B.)

pondre qu'il n'y en a point : il faut absolument un moule tellement préparé, arrêté, affermi, entouré, qu'il ne se casse ni ne se démonte en aucun endroit pendant l'opération; il faut que l'or se répande autour de lui exactement, sans fêlure, sans inégalité : c'est ce qui est très long et très difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boisseau, un sculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boisseau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les jansénistes sont réfugiés.

Mais dans quelque pays que vous fassiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec La Fontaine¹ :

Voyez-vous point mon veau ? dites-le-moi.

VII. *Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le désert.*

Vous nous assurez que dans le désert affreux d'Oreb, les garçons juifs et les filles juives, qui manquaient de vêtemens et de pain, avaient assez d'or à leurs oreilles pour en composer un veau; vous faites le compte des richesses que ce peuple avait volées en Égypte; vous aviez trouvé ci-

¹ * Contes, le Villageois qui cherche son veau. (L. D. B.)

devant environ-neuf millions : nous ne comptons pas après vous, monsieur, et nous vous en croyons sur votre parole, sans prétendre disputer sur cet article. Vous savez que quand les Arabes volent, ils disent : Dieu me l'a donné. La troupe de Cartouche disait : Dieu merci, je l'ai gagné.

VIII. *Tout est miraculeux.*

« Et lorsque Moïse fut arrivé près du camp, il
 « vit, le veau et les danses; et dans sa grande co-
 « lère, il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans
 « sa main, et les brisa au pied de la montagne; et
 « saisissant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla,
 « et le réduisit en poussière, laquelle il répandit
 « dans l'eau, et en donna à boire aux enfans
 « d'Israël. »

C'est ici, monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que tout doit être miraculeux dans l'histoire du peuple de Dieu, ou plutôt de Dieu même, parce qu'un Dieu ne peut parler et agir que miraculeusement. C'est donc un très grand prodige qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y soit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, on vous le répète; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puisse être, fût-ce la fournaise de Sidrach, Misach et Abdénago; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition; fût-ce le feu qui consuma le corps du

respectable conseiller de grand'chambre Anne Dubourg, et la maréchale d'Ancre, et les cinquante chevaliers du Temple, et tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre : ce métal si prodigieusement ductile se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, et pour le pulvériser, cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que Moïse l'aperçut en s'approchant du camp; parce que dans ce camp, composé de deux cent trente mille combattans, il y avait entre deux et trois millions de Juifs et de Juives; parce que si Moïse, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, et au moins de la taille du bœuf Apis, dont il était la brillante image.

IX. *De l'or potable.*

Pour accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler ! Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens, les calomnies dont vous le chargez, les ac-

cusations odieuses que vous intentez, et qui, dans d'autres temps, pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères, préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque, ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à parler d'or potable?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, et pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'est une question très étrange. L'or est indestructible. L'eau qu'on appelle *régale*, parce qu'on a donné à l'or le nom de *roi des métaux*, le dissout; mais cette dissolution est très caustique : vous ne prétendez pas sans doute que Moïse ait fait boire cette eau aux Israélites pour empoisonner tout le peuple de Dieu. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali; il sera réduit en poudre; mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte : et puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que Stahl, chrétien et chimiste, a fait de l'or potable, et vous citez ses opuscules (sans dire quel opuscule) dans lesquels il dit que « le sel de tartre mêlé au soufre dissout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler. » Je sais bien que le foie de soufre dissout l'or, mais il ne

le réduit point en poudre. Je ne vous conseille donc pas, monsieur, d'avalier de l'or du chrétien Stahl, réduit en poudre par le moyen du sel de tartre et du soufre : premièrement, parce que je suis très sûr que ces deux ingrédients ne peuvent pulvériser l'or qu'en le précipitant de la dissolution, et alors il n'est plus potable; secondement, parce que je suis encore très sûr que vous seriez en danger de mort si vous preniez de cette dissolution, et que je ne yeux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de mademoiselle Grimaldi, voici ce que c'est : on mêle de l'huile essentielle de romarin ou une autre, ou de l'esprit-de-vin, avec une dissolution de l'or dans l'eau régale; on enlève ce qui surnage, c'est-à-dire l'huile ou l'esprit-de-vin qui contient une très petite partie d'or et d'acide. C'est un secret de charlatan pour vendre très cher une mauvaise drogue; fi donc, monsieur! osez-vous attribuer de pareils tours à Moïse?

Hélas! vous avez parlé, sans le savoir, à un homme qui n'est que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un artiste qui ne travaille qu'à cela : il m'en coûte assez pour que je sois en droit de dire mon avis.

X. De vingt-trois mille Juifs égorgés par leurs frères.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille Juifs massacrés par les lévites, leurs frères, sans se défendre. Ah, monsieur ! si vous êtes juif, ayez quelque compassion pour vos frères ; si vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inspirer l'esprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à se reprocher des sévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

« Et Moïse voyant le peuple nu, car Aaron l'avait
 « dépouillé à cause de son ignominie ¹ (du veau
 « d'or), et l'avait exposé au milieu de ses ennemis ;
 « Moïse se met à la porte du camp, et dit : Qui est
 « au Seigneur se joigne à moi ; et tous ceux de la
 « race de Lévi se joignirent à lui ; et il leur dit :
 « Que chacun mette son épée sur sa cuisse ; allez
 « et revenez d'une porte à l'autre au travers du
 « camp : que chacun tue son frère, son ami et
 « ses proches. Les enfans de Lévi firent ce que
 « Moïse ordonnait, et il y eut en ce jour envi-
 « ron vingt-trois mille hommes de massacrés. »
 (*Exode*, xxxii, 28.)

¹ Plusieurs personnes sensibles ont été surprises qu'Aaron lui-même livrât les coupables, car il paraissait le plus criminel ; le peuple avait demandé des dieux qui marchassent, et Aaron imagina le bœuf.

Quoi ! monsieur, voilà (par le texte) Moïse lui-même qui, à l'âge de quatre-vingts ans passés, se met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on se joigne à moi*, et qui avec eux égorge de ses mains vingt-trois mille de ses compagnons ! Chacun tue son frère, son ami, son parent ! C'est mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accusez d'être l'ennemi des Juifs ; c'est lui qui pleure sur les infortunés qu'on égorge ; et c'est vous qui vous réjouissez de ce massacre !

« Il faut de la sévérité, dites-vous, quand les « prévaricateurs sont nombreux. » Ah, monsieur ! ce n'est pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous demander si vous auriez trouvé bon que l'on égorgât vingt-trois mille convulsionnaires. Je ne veux pas vous outrager comme vous avez insulté mon ami. Quoi ! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthélemy ? car enfin les soixante-dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante ; ils étaient plus coupables que vos Israélites, car ils péchaient contre les lois connues ; et les Israélites furent moins coupables quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur faisait attendre depuis quarante jours. O homme, qui que vous soyez, apprenez à pardonner !

Pour moi, monsieur, quand même vous auriez été convulsionnaire, ce que je ne crois pas, je ne

pourrais vous vouloir du mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet sous le frère Le Tellier, encore aurais-je pour vous de l'indulgence, encore serais-je votre frère, si vous daigniez être le mien.

XI. De vingt-quatre mille autres Juifs égorgés par leurs frères.

Mais pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, si après avoir plaint vingt-trois mille pauvres Juifs mis en pièces sans se défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire Moïse et par ses lévites, il a de plus osé étendre sa main sur vingt-quatre mille autres descendants de Jacob, assassinés environ quarante ans après, et toujours par leurs frères.

Vous croyez ou faites semblant de croire que ces vingt-quatre mille Juifs moururent de la peste en un jour : je le souhaite. Dieu est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

« Et l'Éternel dit à Moïse : Saisis tous les princes du peuple et pends-les tous à des potences à la face du soleil, etc... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille. » (*Nomb.*, chap. xxv.)

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce passage ? Ce sont les princes du peuple que Moïse fait

d'abord pendre; et vous traduisez que *Moïse les assembla avec lui pour faire pendre les coupables!* Vous pouvez savoir- cependant que Zamri, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple (*dux de cognatione*, chef de tribu), et que sa femme ou sa maîtresse Cosbi était fille du roi ou du prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian*. Pourquoi dites-vous que ce prince et cette princesse moururent d'une épidémie, d'une peste qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour? *Occisi sunt*, « on les tua, » signifie-t-il la peste?

N'est-il pas vraisemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de Moïse, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, et qu'ils voulaient déposséder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient lassés et jaloux; un vieillard dur et malavisé, selon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déserts épouvantables, sans pain, sans habits, sans pouvoir seulement entrer dans cette terre promise, malheureux objet de tant de courses? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il soit, ne dit pas cela: je ne le dis pas non plus; mais je soupçonne qu'on peut le soupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon soupçon; je ne recherche point quel est l'auteur du livre des *Nombres*; je mets à part

l'opinion du grand Newton, et celle du savant Lecerclerc, et celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel esprit on écrivit ce Bemiddebar, ce livre des *Nombres*; je me tiens à la *Vulgate* reçue et consacrée dans notre sainte église, et je n'ose même la citer que sur les difficultés qui regardent l'histoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je sens bien que cela ne m'appartient pas.

L'historique me dit donc que le prince juif nommé *Zamri* couchait dans sa tente avec sa femme, ou sa maîtresse, la princesse nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite nommé *Sur*; lorsque Phinée, petit-fils d'Aaron, et petit-neveu de Moïse, commença le massacre par entrer subitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle bord... (*lupanar*); et cet arrière-neveu de Moïse est assez vigoureux et assez adroit pour les percer tous deux d'un seul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient sacrées chez tous les peuples de ces cantons, et sur lesquelles même on faisait les sermens. Or cet assassinat sacrilège, commis par le plus proche parent de Moïse, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agissait de le venger d'une cabale des princes d'Israël et des princes de Madian, soulevée contre le législateur? C'est ce que je laisse à juger par tout homme éclairé et impartial.

XII. *Remarque sur le prince Zamri et sur la princesse Cosbi, massacrés en se caressant.*

A peine ce jeune prince et cette jeune princesse sont si singulièrement assassinés, *nubendi tempore in ipso*, que les satellites de Phinée coururent assassiner vingt-quatre mille hommes du peuple, sans compter les princes : *Occisi sunt*, qu'en dites-vous ? Je ne sais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux ; je n'ai point vu, en effet, dans ses ouvrages le passage que vous lui imputez. Laissez-moi justifier mon ami, et pleurer sur ce pauvre prince et sur cette pauvre princesse massacrés en faisant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaisans de Paris m'exhorte à me consoler, en me disant que tout cela n'est peut-être pas vrai : ce plaisant me fait frémir.

XIII. *Quel scribe écrivit ces choses.*

Ce mauvais plaisant, monsieur, m'empêche de discuter avec vous quel scribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le saint Esprit, si jamais il ne s'est trouvé de Juif qui ait écrit sans être inspiré, comme ont fait probablement Flavien Josèphe, Philon, Onkelos, Jonathan et les auteurs du *Talmud*, et mon ami Éphraïm,

Juif d'un grand roi, plus brave que votre David, et plus éclairé que votre Salomon.

Dieu me garde, monsieur, de marcher avec vous sur ces charbons ardents, cachés sous des cendres trompeuses! C'est à vous d'examiner quelle raison avait le grand Newton pour décider que *le Pentateuque* fut composé par Samuël, tandis que plusieurs autres savans le croient rédigé tel qu'il est par Esdras : pour moi, je n'ose entrer dans cette querelle ; il y a des choses qu'on dit hardiment en Angleterre, et qu'il serait dangereux peut-être de dire à Paris. On peut y jouer avec un prodigieux succès toutes les pièces du divin Shakespeare ; mais on ne peut y professer toutes les découvertes de Newton.

C'est par la même circonspection que je ne vous parlerai ni du magistrat Collins, ni du maître ès-arts Woolston, ni du lord Shaftesbury, ni du lord Bolingbroke, ni du célèbre Gordon, ni de ce fameux membre du parlement Trenchard, ni du doyen Swift, ni de tant d'autres grands génies anglais :

• Quid de cumque viro, et cui dicas, sæpe caveto. •

J'ajoute : *Caveto in Gallia, et in Hispania plus quam in Italia* ¹. Il est vrai qu'actuellement toutes

¹ * TRADUCTION : * Prenez garde en France, et en Espagne encore plus qu'en Italie. •

ces disputes théologiques ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on est assez sage pour les mépriser ; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choses contradictoires ne serait que ridicule.

XIV. *Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres.*

Passons vite aux singularités historiques dont il est permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il passe, selon vous, pour vous avoir dit que vos grands-pères faisaient autrefois l'amour à des chèvres, et vos grand'mères à des boucs, dans les déserts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort désœuvré : la chose est très vraisemblable, puisque cette galanterie est expressément défendue dans vos livres. On ne s'avise guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle personne ne tombe : mais si ces fantaisies ont été communes, il y a plus de trois mille ans, chez quelques uns de vos ancêtres, il n'en peut rejaillir aucun opprobre sur leurs descendans. Vous savez qu'on ne punit point les enfans pour les sottises des pères, passé la quatrième génération : de plus, vous ne descendez point de ces mariages hétéroclites ; et

quand vous en descendriez, personne ne devrait vous le reprocher :

On ne se choisit point son père ;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abattu¹.

Songez que sous l'empire florissant d'Auguste, qui fit régner les lois et les mœurs, à ce que dit Horace, les chèvres ne furent pas absolument méprisées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus* et qui te de Virgile : les *nymphes en rirent*², dit-il ; et, si vous m'en croyez, vous en rirez aussi, au lieu de vous fâcher, comme M. Larcher, du collège Mazarin, s'est fâché contre le neveu de l'abbé Bazin, qui n'y entendait pas finesse.

Le maréchal de La Feuillade écrivit un jour au prince de Monaco : « *Lasciamo queste porcherie orrende : non ho mai fatto il peccato di bestialità che con vostra altezza.* »

XV. *Des sorciers.*

Je ne sais jamais si c'est au Juif, ou au secrétaire de la rue Saint-Jacques, ou au savant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en soit, c'est toujours en général à Israël que mes réponses doivent être adressées.

¹ Houdard de La Motte, *Odes*, le Mérite personnel. (L. D. B.)

² *Eclog.* III, v. 8 et 9.

(L. D. B.)

Israël prétend qu'on s'est contredit quand on a parlé du sabbat des sorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait assuré que les sorciers qui allaient au sabbat par les airs sur un manche à balai pour adorer le bouc avaient reçu cette méthode des Juifs, et que le mot *sabbat* en faisait foi.

Vous dites que ceux qui sont de cette opinion se contredisent, en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la transmigration, ne connaissaient pas encore les noms des anges et des diables, et même n'admettaient point de diable; par conséquent ils ne pouvaient se donner au diable, comme ont fait les sorcières, et baiser le diable au derrière sous la figure du bouc.

Mais aussi, messieurs, ce n'est que depuis votre dispersion que vous avez été accusés d'enseigner la sorcellerie aux vieilles. Ce sont les anciens Juifs du temps de Nabuchodonosor, du temps de Cyrus, les anciens Juifs du temps de Titus, du temps d'Adrien, et non les anciens du temps de la fuite d'Égypte, qui coururent chez les nations vendre des philtres pour se faire aimer, des paroles pour chasser les mauvais génies, des onguens pour aller au sabbat en dormant, et cent autres sciences de cette espèce.

Vous savez combien de livres de magie vos pères ont attribués à Salomon : votre historien Flavien Josèphe en cite quelques uns dans son

livre huitième¹; et il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guérisons miraculeuses avec ces recettes. Je puis vous assurer, messieurs, et tout ce qui m'entoure sait que plus d'un seigneur espagnol m'a écrit et fait écrire pour céder la clavicule de Salomon, qu'on leur avait dit être en ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps; le genre humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reste, si quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtise de se croire sorcières, et si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter Philyre et Pasiphaé, et de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appelés *les velus* dans le *Lévitique*, que vous importe? Cela ne doit pas plus vous intéresser que les sorcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambassadeurs de César, n'intéressent aujourd'hui les très aimables princesses qui sont l'honneur de ce pays.

XVI. *Silence respectueux.*

Vous exigez, monsieur, que je vous dise pourquoi Dieu a donné plus de préceptes à Abraham qu'à Noé, et que je vous développe si Dieu ne peut pas donner de nouvelles lois suivant les temps et les besoins. Je vous répons que je ne suis ni assez fort ni assez hardi pour avoir un sentiment

¹ * *Antiquités judaïques*, liv. VIII, ch. II.

(L. D. B.)

sur une question si épineuse. Je crois que Dieu peut tout, et mon ami ne vous fera pas d'autre réponse.

Je pense que vous ne me répondriez pas davantage si je vous demandais pourquoi non seulement le nom de Noé, mais le nom de tous ses ancêtres, ont été ignorés de la terre entière jusqu'à nos pères de l'église. Pourquoi n'y a-t-il pas un seul auteur parmi les gentils qui ait jamais parlé d'Adam, le père du genre humain, et de Noé, son restaurateur? Comment se peut-il faire que dans une si nombreuse famille il ne se soit pas trouvé un seul enfant qui se soit souvenu de son grand-père, excepté vous? Pourquoi la *Cosmogonie* de Sanchoniathon, qui écrivait dans votre voisinage avant Moïse, est-elle absolument différente de celle de ce grand homme? Vous savez tout ce qu'on peut dire : parlez, monsieur; car, pour moi, je ne dirai mot.

XVII. *Animaux immondes.*

Nous ne serons pas d'accord, messieurs les Juifs, sur la notion du droit divin : nous appelons droit divin tout ce que Dieu a ordonné; ainsi nos bénéficiers ont dit que leurs dîmes sont de droit divin, parce que Dieu même vous avait ordonné de payer la dîme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la société le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire : Dieu défendit qu'on se nourrit de poissons sans écailles, de porcs, de lièvres, de hérissons, de hiboux? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? Où est la raillerie? Hélas! vous voulez railler; vous parlez de Zaïre et d'Olympie quand il est question des griffons et des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abstenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que « les griffons et les ixions juifs doivent être mis au rang des monstres, et que ce sont des serpents ailés avec des ailes d'aigle. » Il n'a jamais dit cela, monsieur, et il est incapable d'avoir écrit qu'on est ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre méprise comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phrase dans une des mille et une brochures qu'on a faites contre mon ami, et vous la répétez au hasard; je vous jure, monsieur, qu'elle n'est pas de lui.

XVIII. *Des cochons.*

Qui que vous soyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou récabite, ou habitant d'Utrecht ou docteur de la rue Saint-Jacques, vous êtes un savant homme; vous avez beaucoup lu, vous faites

usage de vos lectures; il y aurait plaisir à s'instruire avec vous; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami et moi, si vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très bien de la bonne chère des Juifs; il est vraisemblable que le petit salé a été malsain dans les déserts de la basse Syrie et de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles instructions si vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, si antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau service si vous nous disiez comment les Juifs, qui font tout le commerce de la Westphalie, pays assez froid où l'on ne se nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque dispense de leurs rabbins.

Ne vous est-il pas arrivé la même chose qu'à nos minimes? Le bon Martorillo (saint François de Paule) leur ordonna de manger tout à l'huile, en Calabre, où l'huile est la nourriture des pauvres; ils suivent par humilité cette loi en Allemagne, où l'huile est un mets recherché, et où un tonneau d'huile coûte plus que quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéisse à son fondateur. C'est ainsi que les musulmans, à qui Mahomet défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre, dont il ne vous est pas permis de manger, parce qu'il rumine, et qu'il n'a pas le pied divisé, quoiqu'en effet il ait le pied très divisé et qu'il ne rumine point, ce n'est qu'une petite méprise. M. le pasteur du Bourg-Dieu a dit que ce n'est pas là où git le lièvre; si ce n'est pas Bourg-Dieu qui l'a dit, c'est un autre.

XIX. *Peuples dispersés.*

Vous dites dans le même endroit que les Juifs sont restés les seuls des anciens peuples, etc., et qu'ils triomphent des siècles; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, subsistent en corps de peuple, et habitent encore un vaste pays qu'ils ont toujours habité. Les Égyptiens sont en Égypte sous le nom de Cophtés, et n'ont oublié que leur langue. Les brachimanes, subjugués par ceux qu'on appelle *Maures*, ont conservé leurs lois, leurs rites, et même la langue de leurs premiers pères. Les Parsis, dispersés comme les Juifs, et autrefois dominateurs des Juifs, sont aussi attachés qu'eux à leurs usages antiques, et espèrent toujours, comme eux, une révolution. Les Chinois, tout subjugués qu'ils sont par les Tartares, ont soumis leurs vainqueurs à leurs lois; on ne peut plus dire aujourd'hui, *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme Horace le disait à Auguste¹;

¹ * *Epist.*, lib. II; I, v. 156.

(L. D. B.)

mais enfin il y a plus de cent mille Grecs dans la seule ville de Stamboul : Athènes, Lacédémone, Corinthe et l'Archipel sont encore peuplés de Grecs ; et pour parler des petites nations, les Arméniens asorvis font le commerce comme les Juifs dans toute l'Asie, et ne s'allient communément qu'entre eux, ainsi que les Cophètes, les Brames, les Baniens, les Parsis et les Juifs. Tous les peuples qui existent triomphent des siècles.

XX. *Ordre de tuer.*

Dans votre lettre troisième, monsieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer ce fameux passage du *Deutéronome* ¹ : « S'il se lève parmi vous un prophète
« qui ait vu et qui ait prédit un signe et un prodige, et si ses prédictions sont accomplies, et
« s'il vous dit : Allons, suivons des dieux étrangers, etc... , que ce prophète... soit massacré...
« Si votre frère, fils de votre mère, ou votre fils,
« ou votre fille, ou votre femme qui est entre vos
« bras, ou votre ami que vous chérissez comme
« votre ame, vous dit : Allons, servons des dieux
« étrangers ignorés de vous et de vos parens,
« égorgez-le sur-le-champ, frappez le premier
« coup, et que le peuple frappe après vous. »

Vous avez frémi, monsieur, si vous êtes chré-

¹ Chap. XIII, versets 1 à 9.

en ; vous avez tremblé que vos Juifs , dont vous vous êtes fait secrétaire , n'abusassent contre les chrétiens de ce passage terrible. En effet , le fameux rabbin Isaac , du seizième siècle , l'employa dans son *Rempart de la foi* , pour tâcher de disculper ses compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi mosaïque est éternelle , immuable (lisez son chapitre vingtième) ; et de là il conclut que ses ancêtres se conduisirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expressément. Mais enfin , puisque vous n'avez pas parlé de cet effrayant passage , je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né sous la loi de grace , qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de son ami , de son fils , de sa fille , de son frère , de sa femme chérie , et qui , au contraire , donne l'exemple de porter sur ses épaules la brebis égarée. Êtes-vous brebis , monsieur , je suis prêt à vous porter : mais si je suis brebis égarée , portez-moi , pourvu que ce ne soit pas à la boucherie.

XXI. Tolérance.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami :
« Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous

* Isaac Levita , connu aussi sous les noms de Jean-Isaac Lévi , rabbin du seizième siècle , qui se fit luthérien. L'ouvrage que cite ici Voltaire a pour titre primitif : *Defensio veritatis hebraicæ* , et parut à Cologne en 1558.

(L. D. B.)

« entourent, et ne jugez pas toujours de notre « gouvernement par le vôtre. » Ah, monsieur ! qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique, et plus hautement, que celui à qui vous les donnez ? On lui en a fait si souvent un crime ! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre humain plus que sa patrie !

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand Fénelon, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle et dans son amour ? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé ? quel est votre objet ? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire et divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal, que sans doute vous n'avez point dans le cœur, et qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens et les plus vantés. Selon vous, Abraham fut persécuté chez les Chaldéens, ce que l'Écriture ne dit pas, et ce qui serait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous, Zoroastre persécuta des nations, le feu et le fer dans les mains ; vous entendez apparemment le dernier des Zoroastres, qui, au lieu d'être persécuté, fut tant persécuté, tant calomnié chez Darius. Vous louez les Ephésiens d'avoir opprimé

Héraclite, leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictyons comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école; et vous la révérez sous cet aspect, et vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très ordinaire pour des champs usurpés; elle fut appelée sacrée, parce que ces champs étaient du territoire d'Apollon.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légèreté, de la superstition et de l'emportement de ces peuples; vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années, pour démontrer que la Grèce était intolérante, et qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la Fronde, de la Ligue, de la fureur des Armagnacs et des Bourguignons.

L'exemple de Socrate est encore plus mal choisi. Il fut la victime de la faction d'Anytus et de Mélitus, comme Arnauld fut la victime des jésuites; mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent Anytus et Mélitus; ils élevèrent un temple à Socrate. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre Socrate sans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien faussement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles

qui sont dans son *Traité de la Tolérance* : *Deos peregrinos, ne colunto*, « qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. » C'est le commencement d'une ancienne loi des douze Tables ; il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait besoin alors, et même il se servit du mot *peregrinos*, qui est l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa ; je vous l'avoue comme il me l'a avoué. Voici l'énoncé de la loi telle que Cicéron nous l'a conservée : *Separatim nemo habessit deos : neve novos, sed ne advenas, nisi publice adscitos, privatim colunto*¹, « que personne n'ait des dieux « en particulier, ni des dieux nouveaux, à moins « qu'ils ne soient publiquement admis. »

Or les dieux étrangers furent presque tous naturalisés à Rome par le sénat. Tantôt Isis eut des temples, tantôt elle fut chassée quand ses prêtres eurent scandalisé le peuple romain par leurs débauches et par leurs friponneries ; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

• Dignus Roma locus quo deus omnis eat. »

OVID., *Fast.* IV, 270.

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébrassent la fête d'Hérode : *Herodis venere dies* ; et cela même pendant que Vespasien préparait la

¹ Cic. II, *de Legibus*, 19 ; *ex verbis XII Tab.*.....

ruine de Jérusalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'elles assiégeaient, et qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne saluèrent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, monsieur, que les Romains étaient intolérans; eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la secte d'Épicure et aux vers de Lucrèce; eux qui firent chanter sur le théâtre, en présence de vingt mille hommes :

Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil est.

SENEC., *Proas*, act. II, v. 395.

« Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien. »

Quæris quo jaceant post obitum loco ?

Quo non nata jacent.

bid., v. 398.

« Où serons-nous après la mort

« Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs persécutèrent les philosophes, les amateurs de la sagesse. Non, monsieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philosophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun Romain. Vous avez pris pour des philosophes de misérables charlatans, diseurs de

bonne et mauvaise aventure, des Zingari¹ qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens*; nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de sédition, qui prédisaient la mort des empereurs; c'étaient des sorciers qui passaient, chez quelques méchants et quelques ignorans, pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de Charles IX et de Henri III. Les philosophes étaient Montaigne, Charron, le chancelier de L'Hospital, le président De Thou, le conseiller Dubourg. Les philosophes de nos jours sont des hommes d'état, éloignés également de la superstition et du fanatisme; des citoyens illustres, profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée et paisible; des magistrats d'une probité inaltérable, si supérieurs à leurs emplois, qu'ils savent les quitter avec autant de sérénité que s'ils allaient avec leurs amis.

• Venafranos in ágros,

• Aut Lacedæmonium Tarentum. •

HOR., lib. III, od. v.

Ces philosophes sont tolérans; et vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde en attendant une mort prochaine; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a

¹ C'est ce que nous appelons les *Bohémiens*. (L. D. B.)

jamais pu offenser. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces injures, toutes ces accusations, toutes ces calomnies, ramassées dans la fange de la littérature, et dont certainement vous n'auriez point fait usage si vous aviez consulté votre cœur et votre raison? Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne restera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se soucie aujourd'hui, il ne restera rien.

« O quantum est in rebus inane!

PERSS., sat. I, v. I.

XXII. *Formule de prière publique.*

Mon ami a remarqué historiquement que depuis la pâque célébrée dans le désert après la fabrication du tabernacle, il n'est parlé d'aucune autre pâque; que la circoncision ne fut point connue dans le désert pendant quarante ans; que nulle grande fête légale n'est marquée; qu'on ne trouve dans l'ancien Testament aucune prière publique commune semblable à notre oraison dominicale; et que la Misna nous apprend seulement qu'Esdras en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté et de la mauvaise volonté? Si mon ami a mal

dit, rendez témoignage du mal; s'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous?

XXIII. *Défense de sculpter et de peindre.*

Vous avancez formellement que la loi de Dieu « ne défend pas absolument de faire aucune image, « aucun simulacre, mais d'en faire pour les adorer. » Je pense que vous vous trompez, messieurs. Je ne sais rien de si positif que ces paroles de l'*Exode* : « Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune « représentation de ce qui est sur le ciel en haut, « ni sur la terre en bas, ni de ce qui est dans les « eaux ¹. »

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit: « Vous « n'adorerez point cela; vous n'adorerez ni le ciel, « ni la terre, ni l'eau: car je suis le Dieu fort, le « Dieu jaloux ². »

Si après cet ordre si précis Moïse lui-même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de sa loi. Si le roi Ézéchias fit brûler ce serpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpents dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan, qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

¹* Chap. xx, v. 4. — ²* Ibid., v. 5.

(L. D. B.)

XXIV. *De Jephthé.*

Vous avez beau faire, monsieur ou messieurs, vous ne ferez jamais accroire à personne qu'on doive entendre dans votre sens ces paroles de Jephthé aux Ammonites: «Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit? souffrez donc que nous prenions ce que notre dieu s'est acquis¹.» Vous croyez qu'elles signifient: Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas? Donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le sens des paroles; c'est un pot à deux anses, dit un grave auteur, chacun tire à soi; le pot se casse, les disputans se jettent les morceaux à la tête.

XXV. *De la femme à Michas:*

Non, vous ne ferez jamais accroire à personne que la femme à Michas² ait bien fait d'acheter des idoles et de payer un chapelain d'idoles; que la tribu de Dan, n'ayant point assez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles et le chapelain de la femme à Michas; et que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand

¹ * *Juges*, chap. xi, verset 24.

(L. D. B.)

² *Voy. dans les Juges* l'histoire de la femme à Michas (chap. xix).

elle eut ravagé je ne sais quel village qu'on nommait, dit-on, *Lais* (beau nom chez les Grecs); qu'un petit-fils du divin Moïse, nommé *Jonathan*, ait bien fait d'être grand-aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de Moïse, juste dieu! premier chapelain d'une tribu idolâtre! C'est bien pis que de soutenir, dans un village près d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius; car, en conscience, je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans Jansénius; mais je crois que le petit-fils de Moïse était un vaurien, et qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

XXVI. *Des cinquante mille soixante-dix Juifs morts de mort subite.*

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante-dix ne fasse pas 50,070. Je sais bien que le docteur irlandais Kennicott, dans son pamphlet dédié en 1768 au révérend évêque d'Oxford, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorrhoides du peuple philistin et des cinq anus d'or; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante-dix Bethsamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans son pamphlet que « il avait autrefois, ainsi que sa grandeur l'évêque d'Oxford, un furieux

« penchant pour le texte hébreu ; mais que sa
« grandeur et lui en sont bien revenus. » Ce pam-
phlet irlandais est assez curieux. M. Kennicott se
dit de l'académie des inscriptions de Paris, quoi-
qu'il n'en soit pas : il propose une souscription
d'environ six cent mille livres sterling, qu'il dit à
moitié remplie, à Paris, chez Saillant ; à Rome,
chez Monaldini ; à Venise, chez Pasquali ; et à
Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. Ainsi, mes-
sieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, et si vous
demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous
à Marc-Michel, vous aurez parfait contentement.
Vous verrez le système complet de M. Kennicott
sur la manière dont les Philistins furent affligés,
*in secretiori parte natium*¹, dans la plus secrète
partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses
des Philistins furent punies plutôt qu'une autre
partie de leur corps pour avoir pris l'arche, et
par quelle raison cinquante mille soixante-dix
Israélites moururent d'apoplexie, pour l'avoir re-
gardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de
leur plein gré.

Vous avez sans doute étudié l'anatomie ; vous
jugerez de l'opinion de M. Kennicott sur l'art que
les orfèvres philistins employèrent pour fabriquer
des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement
à la plus secrète partie des fesses. Cela sera presque

¹ * *Les Rois*, liv. 1, ch. v, verset 6.

(L. D. B.)

aussi utile au genre humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

XXVII. *Si Israël fut tolérant.*

Non, monsieur ou messieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent et facile, tantôt barbare et impitoyable, qu'il a été très inconséquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été aussi loups, aussi panthères que nous l'avons été dans notre Saint-Barthélemi et dans les troubles du temps de Charles VI. Les frères juifs massacrerent une fois de gaité de cœur vingt-trois mille frères; et une autre fois vingt-quatre mille; et une autre fois, s'il m'en souvient, quatorze mille neuf cent cinquante dans la querelle d'Aaron avec Coré. Cela prouve assez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez aussi qu'il fut d'autres fois très accommodant sur le culte. Il fut tolérant quand on adora Kium et Remphan dans le désert pendant quarante années (malgré les affreux assassinats de tant de frères égorgés par d'autres frères). Il fut très tolérant quand le sage Salomon fut idolâtre. Israël fut très tolérant quand Jéroboam fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter sur Aaron, qui n'en avait

autrefois érigé qu'un. Jérémie, toujours inspiré de Dieu, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait, au nom de Dieu, qu'il fallait reconnaître Nabuchodonosor pour bon serviteur de Dieu; quand il criait que Dieu avait donné tous les royaumes de la terre à son serviteur, à son oint, à son messie Nabuchodonosor, et qu'il se mettait un joug, ou, si l'on veut, un bât sur le cou pour le prouver?

Ne soyez pas surpris de ces disparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de Dieu; c'est l'histoire du genre humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de Dieu*. Leurs villes s'appelaient *villes de Dieu*, et sont encore nommées ainsi; leurs habitans étaient aussi inconstans, aussi superstitieux que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia nostra*¹. Et vous-mêmes, messieurs, n'êtes-vous pas aussi inconstans que les anciens Israélites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, et que dans une autre vous l'accablez d'injures et de calomnies? Moi qui vous parle, je suis aussi faible, aussi changeant que vous. Tantôt je prends sérieusement vos citations, vos raisonnemens, votre malignité; tantôt j'en ris. Quel est le résultat de toute cette dispute? c'est

¹* TRADUCTION: « Tout le monde est fait comme notre famille. »

que nous nous battons de la chape à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, sur la tolérance. Quoique vous soyez très piqués contre le nouveau *Testament*, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique samaritain qui secourt et qui guérit le voyageur blessé, tandis que le prêtre et le lévite l'abandonnent. Remarquez que Jésus, très tolérant, prend l'exemple de la charité chez un incrédule, et celui de la cruauté chez deux docteurs.

XXVIII. *Justes plaintes et bons conseils.*

Je viens de vous dire, monsieur ou messieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir et de répéter contre mon ami; soyez persuadés que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne sais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philosophique*, *Questions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*^r, et vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très sûr et je vous atteste qu'ils ne sont point de lui; ce sont des plaisanteries faites autrefois par des jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soins et

^r Ces trois ouvrages sont de Voltaire, qui ne les désavouait que pour tâcher de se soustraire à la fureur de ses persécuteurs et des ennemis de la raison.

(L. D. B.)

d'années, un solitaire presque inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. Pinto, pour lequel il est plein d'estime; vous espérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques. Vous perdez votre peine : il sera mort avant qu'il soit ajourné; et s'il est en vie, il confondra les calomniateurs.

Il est vrai que vous paraissez avoir beau jeu dans la guerre offensive que vous faites; vous combattez avec des armes qu'on révère; vous prenez sur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes; et vous voulez devenir bourreaux! et de qui? d'un homme qui a toujours condamné vos persécuteurs.

Que nous importe au fond à vous et à moi, pauvres Gaulois que nous sommes, si on a écrit, je ne sais où et je ne sais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare entre des villages barbares, ait égorgé sa fille par piété¹? Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans rémission? De quoi nous embarrassons-nous si un homme² prêcha tout nu autrefois, et si c'était un signe évident que le roi d'Assyrie emmènerait pendant

¹ Jephthé. — ² Isaïe.

trois ans les Égyptiens et les Éthiopiens captifs, tout nus, sans souliers, *montrant leurs fesses* pour l'ignominie de l'Égypte?

N'est-ce pas en vérité une étrange et triste occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi, sur le bord de la rivière de Chobar¹, lorsqu'il coucha trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et qu'il mangea des excrémens étendus sur son pain pendant tout ce temps - là? Faut-il injurier, calomnier, persécuter aujourd'hui son prochain pour savoir si un autre voyant² donna autant d'argent à la prostituée Gomer, fille d'Ébalaïm, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur son maître, qu'il en donna à l'autre prostituée adultère par le même ordre? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boisseaux d'orge et vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la simple prostituée dont il eut trois enfans?

En bonne foi, messieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents passages tout aussi difficiles à expliquer, et qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de respecter, sans outrager personne.

¹ Ézéchiel. — ² Osée.

XXIX. *De soixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.*

Malgré le dégoût mortel que me donne cette vaine dispute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puisque vous continuez d'insulter et de persécuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inspirer la tolérance aux hommes dans son *Traité de la Tolérance*. Vous vous réjouissez de ce qu'un capitaine juif, dans le petit désert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes, et n'ait dans le butin conservé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à six cent soixante-quinze mille moutons, à soixante-douze mille bœufs, et à soixante et un mille ânes. L'auteur de *la Tolérance* n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui assurent que parmi les trente-deux mille filles conservées, il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots, *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, semblent le démontrer.

Si vous lisiez dans un auteur arabe ou tartare, *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur*, certainement vous n'entendriez pas autre chose, sinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux personnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au service de

l'arche ne songent pas que jamais fille ne servit au sanctuaire chez les Juifs; qu'ils n'eurent jamais de nonnes; que la virginité était chez eux en horreur. Il est donc infiniment probable, suivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées; et c'est ce qui peut avoir fait dire au révérend père dom Calmet, dans son *Dictionnaire*¹, à l'article MADIANITES: « Cette guerre est terrible et bien cruelle; et, si Dieu ne l'avait commandée, on ne pourrait qu'accuser Moïse d'injustice et de brigandage. »

A l'égard des soixante-douze mille bœufs et des soixante et un mille ânes, vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence, parce que dans l'horrible désert sablonneux de Jareb et de l'Arnon, hérissé de rochers, on nourrissait six cent soixante-quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs, les ânes et les filles; et là dessus vous dites avoir lu qu'en Dorsetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cent mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, monsieur; j'en sais des nouvelles. Croyez-moi, les moutons meurent bien vite dans les marécages; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais; faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

¹ * *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, dernière phrase de l'article MADIANITES. (J. D. B.)

Au reste, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon, et celles d'un autre Madian vers Ézion-gaber. L'un pouvait être très aisément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais, à propos de ces Madianites, dont l'horrible destruction vous plaît si fort, et qui habitaient si loin d'Utrecht, deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote, parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance; parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissans; parce qu'il a rendu service au genre humain? Il vous aurait rendu service à vous-mêmes, si vous aviez été persécutés par les jésuites.

XXX. *Des enfans à la broche.*

Il n'est que trop vrai, monsieur ou messieurs, que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages, mais vous êtes des auteurs andropkthroi un peu ennemis des hommes, si j'ose le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs Banks, Solander et Cook ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. Brébeuf, petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'am-

poulé Lucain, et du révérend père Brébeuf, jésuite missionnaire en Canada : il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit Canadien fort joli, ses compatriotes, très piqués, rôtièrent cet enfant, le mangèrent, et en présentèrent une fesse au révérend père Brébeuf, qui, pour se tirer d'affaire, leur dit qu'il faisait maigre ce jour-là. Le révérend père Charlevoix, qui fut mon préfet, il y a soixante-quinze ans, au collège de Louis-le-Grand, et qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans son *Histoire du Canada*.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau, en 1725, une belle sauvage du Mississipi, qui avoua avoir diné quelquefois de chair humaine. Cela est vrai, et j'y étais, non pas au dîner de la sauvage, mais à Fontainebleau.

Vous savez, messieurs, ce que Juvénal rapporte des Gascons et des Basques, qui avaient eu une cuisine semblable. Jules César, le grand César, notre vainqueur et notre législateur, a daigné nous apprendre, dans son livre VII (*de Bello gallico*), que, lorsqu'il assiégeait Alexia¹ en Bourgogne, le marquis de Critognac, homme très éloquent, proposa aux assiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre, selon l'usage. Je ne me

¹ *Alexia Mandubiorum*, aujourd'hui Alise-Sainte-Reine, département de la Côte-d'Or.

(L. D. B.)

fâché point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit en conversation que leurs pères ont suivi quelquefois le conseil de ce M. de Critognac ?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de César celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids ? c'est saint Jérôme ¹. « J'ai vu, dit-il dans
« une de ses lettres, j'ai vu, étant jeune, dans la
« Gaule, des Écossais qui, pouvant se nourrir de
« porcs et d'autres bêtes, aimaient mieux couper
« les fesses des jeunes garçons et les tétons des
« jeunes filles. » Puis servez... « *Cum ipse adolescen-*
« *tulus in Gallia viderim Scotos, gentem britanni-*
« *cam, humanis vesci carnibus : et cum per silvas*
« *porcorum greges et armentorum pecudumque re-*
« *periant, pastorum nates et feminarum papillas*
« *solere abscindere, et has solas ciborum delicias*
« *arbitrari.* »

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, monsieur ou messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chose que nous, et que tant d'autres nations qui nous valaient bien ? Je suis persuadé que M. Pinto n'est point du tout humilié, qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec sa com-
mère la partie de manger leurs enfans l'un après

¹ Lettre contre Jovinien, liv. II, p. 53, édition de saint Jérôme, in-folio, à Francfort, chez Christ. Gensium, 1684.

l'autre. Cela fit un procès par devant le roi d'Israël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaident devant le roi de Syrie?

XXXI. *Menace de manger ses enfans.*

Vous raisonnez, je crois, un peu légèrement, quand vous dites que la menace faite par Moïse aux Juifs qui mangeraient leurs enfans n'est pas une preuve que cela arrivait, et qu'on ne pouvait les menacer que d'une chose qu'ils détestaient. Dites-moi, je vous prie, de ce que César menaçait nos pères, les magistrats de la ville de Vannes, de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, sous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeassent souvent leurs enfans de gaieté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois: la chose est avérée. Pourquoi vous et moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures si antiques?

XXXII. *Manger à table la chair des officiers, et boire le sang des princes.*

Il est dit dans l'*Analyse de la religion juive et chrétienne*, attribuée à Saint-Evremond¹, que la promesse faite dans Ezéchiel d'avaler la chair des

¹ Cet ouvrage, qui fut publié sous plusieurs titres différens, est de La Serre.

vaillans, de boire le sang des princes, de manger le cheval et le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs, et que les promesses précédentes sont pour les corbeaux. M. Fréret est de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici Saint-Évremond, parce qu'on mettait sous son nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en usez ainsi avec mon ami. Laissons là tous ces vilains repas, et vivons ensemble paisiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philosophes tolérans qui daignent y venir quelquefois! nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des sottises anciennes et modernes. Vous nous instruiriez; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts, et des esprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXIII. *Tout ce qui sera voué ne sera point racheté,
mais mourra de mort.*

Vous accusez mon ami d'avoir dit que les sacrifices de sang humain sont établis dans la loi de cet *exécrable et détestable* peuple. Je ne me souviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainsi accolées. Je crois pouvoir assurer que c'est une calomnie, non pas exécrable et détestable, mais une pure calomnie, d'autant plus que vous ne citez ni la page, ni le livre. Mais il n'est pas question ici



de savoir si un écrivain a injurié et calomnié un autre écrivain à lui inconnu, l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre xxvii du *Lévitique*, qui dit : « Ce qui sera voué au Seigneur ne sera point racheté, mais mourra de mort. » Ce texte est assez clair, de me semble; il n'y a pas à disputer. Et quand vous dites que ces sacrifices sont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce singulier raisonnement? Vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions: c'est à vous à vous sauver de ce piège que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIV. *Jephté.*

Vous n'osez dire nettement que, selon le texte, Jephté n'égorgea point sa fille. La chose est constante, trop avérée par les plus grands hommes de l'église. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon; que Jephté pourrait avoir mis sa fille en couvent; que Louis Cappel et dom Martin ont saisi cet échappatoire. Je ne me soucie ni de Martin ni de Cappel; je m'en tiens au texte, en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué? la mort.

XXXV. *Le roi Agag coupé en morceaux.*

Il y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain, et celui-là est bien constaté. Vous

voulez donner un autre nom à la mort du roi Agag. A la bonne heure; nommez, si vous voulez, cette aventure une violation exécrationnelle du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien, en passant, qu'il y a une très grande différence entre un livre qui contient la loi, et une simple histoire. On ne fut pas obligé, chez les Juifs, de croire les chroniques comme on fut obligé de croire le *Décatalogue*. C'est là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs; ils n'ont pas distingué Dieu qui parle, et l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en soit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi Agag. Je dis d'abord qu'il était bon, car il était gras comme un ortolan : et les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur : or nous avons vu que « ce qui a été dévoué ne peut être racheté; il faut qu'il meure. » Je vois là une victime et un prêtre. Je vois Samuel qui se met en prière avec Saül, qui fait amener entre eux le roi captif, et qui le coupe en morceaux de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice, il n'y en a jamais eu. Oui, monsieur, de

ses propres mains : *in frustra concidit eum* ¹. Le zèle lui mit l'épée à la main ; dit le savant dom Calmet : il pouvait ajouter que le zèle donne des forces surnaturelles ; car Samuel avait près de cent ans, et à cet âge on n'est guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuisine et un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'insolence d'un aumônier de quartier, qui coupe en morceaux un roi prisonnier que son maître a mis à rançon, et qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que si un chapelain de Charles-Quint en avait fait autant à François I^{er}, la chose eût paru rare.

Vous avez la cruauté, monsieur ou messieurs, de calomnier ce pauvre roi Agag pour justifier le cuisinier Samuel. Vous assurez que c'était un tyran sanguinaire, parce que Samuel lui dit, en le coupant par morceaux : Comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainsi ta mère restera sans enfans. Hélas ! monsieur, n'est-ce pas ce que tant de héros de l'*Iliade* disent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux Hector avait fait pleurer des mères grecques ; Achille fit pleurer la mère d'Hector, lequel n'était point un tyran sanguinaire. Cessez de remuer la cendre du bon roi Agag, et de flétrir sa mémoire. C'est bien assez qu'il ait été haché menu par Samuel, fils d'Elcana.

¹ Les Rois, liv. I, ch. xv, verset 33.

(L. D. B.)

XXXVI. *Des prophètes.*

Passons à une autre question. C'est une chose respectable sans doute que le don de prophétie; ce n'est pas assez d'exalter son ame, il faut une grâce particulière. Je ne sais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir, c'est connaître ce qui n'est pas : mais s'il l'a dit, il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le passé, et que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme. Un homme aussi sérieux que vous l'êtes peut-il se jouer ainsi des mots? Faut-il qu'on vous dise que le passé est dans la bouche de ceux qui ont vu, dans les livres de ceux qui ont écrit? encore n'y est-il guère. Mais où est l'avenir? où le voit-on? Mon ami a toujours révééré les prophètes, non pas tous; peut-être a-t-il eu quelque scrupule sur la vision qu'eut le prophète Michée, quand Dieu, au milieu de tous ses anges, demanda qui d'eux voulait tromper Achab en son nom, et le faire aller à Ramoth en Galaad, et que le prophète Sédékia donna un grand soufflet au prophète Michée, en lui disant: Devine comment l'esprit a passé de ma main sur ta joue. D'ailleurs, mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à Sédékia.

Monsieur ou messieurs, vous écrivez sous le nom de six Juifs, et vous leur faites citer saint Paul à propos des prophètes! Cela n'est pas adroit.

XXXVII. *Des sorcières et des possédés.*

Vos Juifs ont eu des magiciens, des possédés, des exorcistes. Et quel peuple n'en a pas eu? Lisez l'*Ane d'or* d'Apulée. Vous voulez faire accroire que mon ami s'est contredit quand il a prouvé que les Juifs furent long-temps sans connaître les anges et les diables, et qu'ayant été faits ensuite esclaves, ils connurent les anges et les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, possédés, ensorcelés. Or, quand on a des ensorcelés chez soi, il faut bien qu'on les désensorcelle. Les Français mes voisins ont un joli opéra comique appelé *les Ensorcelés*; il est, je crois, de M. Sedaine¹; Jeannot et Jeannette y sont possédés du diable; et à la fin ils sont exorcisés, comme de raison, et heureusement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaissance avec les diables, eurent le secret de les chasser. Ils firent des livres de Salomon, comme je vous l'ai dit; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des possédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuses recherches de mon ami.

¹ *Les Ensorcelés, ou Jeannot et Jeannette*, parodie des *Surprises de l'amour* (par Marivaux); n'est pas de Sedaine, mais de Favart, Guérin et Harny. (B.)

Et vous, mes amis les Juifs, relisez votre historien Josèphe, au livre VII, chapitre XXIII, *De la guerre contre les Romains* : « Au nord de la vallée de Macheron, au champ nommé Barat, se trouve une plante du même nom qui ressemble à une flamme. Elle jette le soir des rayons brillans, et se retire quand on veut la prendre. On ne peut l'arrêter qu'avec de l'urine de femme, ou avec ses mal-semains. Qui la touche meurt sur-le-champ, à moins qu'il n'ait dans sa main une racine de la même plante. A cette racine on attache un chien, qui, en voulant se débarrasser, arrache la plante et meurt aussitôt. Après cela, on peut manier le barat sans péril. C'est avec cette plante qu'on chasse les démons infailliblement. »

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette personne convient elle-même de l'efficacité du barat, et avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait *sacrées* chez presque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorcismes; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance, qu'on appelait la *maladie des Scythes*, était sur-

tout causée par des esprits malins qu'on exorcisait ; c'est ce qu'on voit dans Pétrone, dans Apulée. Et il faut vous dire, mes chers Juifs, que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres, qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures, mais c'est vous qui m'y forcez.

XXXVIII. *Des serpens enchantés.*

Vous parlez d'enchanter les serpens. Vraiment, monsieur, rien n'est plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat : « Je certifie que j'ai tué
« en diverses fois plusieurs serpens, en mouillant
« un peu avec ma salive un bâton ou une pierre,
« en donnant un petit coup sur le milieu du corps
« du serpent. 19 janvier 1772. »

FIGUIER, chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les serpens avec sa salive. C'était l'opinion des anciens physiciens. Lucrèce dit dans son quatrième Livre :

*Est utique ut serpens hominis contacta saliva,
Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa.*

IV, 642.

« Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne,
« Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt. »

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ses serpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui aväient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, Virgile, qui passe encore à Naples pour un grand sorcier, dit en termes exprès :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ecl. VIII, v. 71.

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par M. Perrin :

« Chantez dans votre pré, les serpens crèveront. »

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpens. Je le crois bien, monsieur; les Juifs les charmaient aussi. Vous trouverez dans le psaume LVII le serpent, l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. Jérémie, dans son chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des serpens dangereux contre lesquels les enchante-mens ne pourront rien. L'*Ecclésiaste*, l'*Ecclésiastique*, rendent gloire à la puissance des sages qui charment des serpens; je me joins à eux. J'ai dit à des gens : Je n'aspire pas jusqu'à vous charmer; mais je voudrais vous apaiser.

XXXIX, *D'Édith, femme de Loth.*

Vous parlez de la femme de Loth transmuée en statue de sel; et je ne sais si c'est pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh! que j'aime bien mieux Virgile quand il raconte le malheur d'Eurydice :

*Illa: Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu!
 Quis tantus furor! en iterum crudelia retro
 Fata vocant, conditque natantia lumina somnus;
 Janque vale; ferior ingenti circumdata nocte,
 Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas!*

Georg., IV, 494.

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés sur cette femme infortunée, sur tous ses compatriotes jeunes et vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges, et quels anges! En nous racontant froidement, d'après je ne sais quel Heidegger, que des paysans furent changés en statues, eux et leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays? J'avoue que le malheur d'Édith, femme de Loth,

* Delille a traduit ainsi ces beaux vers :

- « Eurydice s'écrie : « O destin rigoureux!
- « Hélas! quel dieu cruel nous a perdus tous deux?
- « Quelle fureur! voilà qu'un ténébreux hymne
- « Le barbare Destin rappelle sa victime.
- « Adieu! déjà je sens dans un nuage épais
- « Nager mes yeux éteints et fermés pour jamais.
- « Adieu; mon cher Orphée. Eurydice épiranté
- « En vain te cherche encor de sa main défaillante.
- « L'horrible Mort, jetant son voile autour de moi,
- « M'entraîne loin du jour, hélas! et loin de toi. »

(L. D. B.)

excite ma compassion; mais en vérité, monsieur, vous me faites compassion aussi. Vous ne croyez pas à saint Irenée, qui prétend que la femme à Loth a conservé ses ordinaires, ses menstrues dans son sel! vous contredites un saint! Il est clair pourtant que les menstrues dont on a tant parlé ne sont pas plus prodigieuses que la métamorphose en statue. Je vous prie de vous souvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, et qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

XL. *De Nabuchodonosor.*

Vous soutenez que Nabuchodonosor ne fut pas métamorphosé en bœuf, mais en aigle. Cependant il est dit dans Daniel : *Il brouta l'herbe en bœuf*. J'avoue que Daniel dit aussi que ses cheveux ressemblent à des plumes d'aigle; encore le mot de *plume* n'est pas dans le texte. Hé bien, monsieur, faut-il se fâcher pour cela? Concilions-nous; disons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'est un animal aussi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, et que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous, qui raillez continuellement avec mon ami. Je révere le texte sur lequel vous et moi pourrions nous

¹ * *Fœnum ut bos comedit.* DANIEL, chapitre IV, verset 30.

tromper; et ce n'est certainement pas avec le texte que nous oserions badiner.

XLII. Des pygmées et des géans.

Disons un petit mot des pygmées et des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur existence constatée dans l'Écriture que par les Patagons; et vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle soit énoncée dans Ezéchiél. Cependant vous avouez sans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues avaient un pied et demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadins, les pygmées d'Ezéchiél, qui ont combattu à Tyr, comme tout le monde le sait, fussent de la même taille! N'est-ce pas avoir deux poids et deux mesures? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied et demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

XLIII. Des types et des paraboles.

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient, non seulement en paraboles¹, mais aussi en actions, en types figuratifs; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte; les pavots dont Tarquin abattit la

¹ Voyez le chapitre XLIII de la *Philosophie de l'histoire*, si vous voulez.

tête, pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens; le présent de cinq flèches, d'une souris, d'un moineau et d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des Darius, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, et de s'enfuir comme une souris ou un moineau au plus vite; et les chaînes dont le prophète Jérémie se lie, pour engager les Israélites à se laisser lier par Nabuchodonosor; la prostituée à laquelle le prophète Osée fait trois enfans, et la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Israélites qu'ils ont fornicqué avec les nations; Ézéchiël, couché trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et mangeant son pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ses compatriotes qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations, etc.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique¹. Il ne faut pas l'outrer; Cicéron nous en avertit : *Verecunda debet esse translatio.*

Mon ami a remarqué que des moines languedo-

¹ Vous êtes de bien mauvaise humeur, messieurs, et votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le *Commentaire* de Calmet, vous verrez que tout cela fut fait réellement; que c'était à la fois un fait et un type, et qu'il fallait bien que le pain d'Ézéchiël fût souillé pour avoir la figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor*.

ciens avaient écrit sous le portrait du pape Innocent III, qui avait maudit les sujets du comte de Toulouse: *Tu es innocent de la malédiction.*

Il observe aussi qu'on trouva les minimales prédites dans *la Genèse*: *Frater noster minimus*, notre frère le minime.

De grands hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique-mystique-typique. Saint Augustin, dans son sermon 41, s'exprime ainsi: « Le nombre dix signifie *justice et béatitude* « résultante de la créature qui est sept, avec la « Trinité qui fait trois: c'est pourquoi les com- « mandemens de Dieu sont dix¹. Le nombre onze « est le péché, parce qu'il transgresse dix. Le « nombre soixante-dix est le produit du péché qui « multiplie dix par sept; car le nombre sept est le « symbole de la créature. »

C'est ainsi que saint Augustin, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils avec leurs propres armes, dit, dans son sermon LIII, « que les trois dimensions de la « matière sont la largeur, qui est la dilatation du « cœur; la longueur, qui est la persévérance; et « la hauteur, qui est l'espoir de la félicité. »

¹ Dans *le Shasta*, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, selon MM. Holwell et Dow, fut écrit il y a près de cinquante siècles, ce sont les péchés mortels, qui sont au nombre de dix, et la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

Mon ami observe encore (observez bien ceci vous-mêmes, monsieur ou messieurs) que ce mauvais goût auquel saint Augustin s'abandonna quelquefois ne déroba rien à son éloquence, à son jugement solide, et surtout à sa piété. Oui, mes chers Juifs, tout a été type, emblème, figure, prédiction dans vos aventures; vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurseurs; mais le serviteur qui porte le flambeau, et qui marche devant son maître, ne doit pas se croire supérieur à lui.

XLIII. *Des gens qui vont tout nus.*

Vous revenez encore à nous dire qu'un voyant¹, un nabi très recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veste. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type. « Comme mon serviteur a marché « tout nu et sans souliers, pour un type et un « prodige sur l'Égypte et sur l'Éthiopie, ainsi le « roi des Assyriens emmènera captifs d'Égypte et « d'Éthiopie jeunes et vieux, nus, déchaux, fesses « découvertes. » En effet, si le voyant avait marché et prêché en veste, où aurait été le prodige extraordinaire, un type?

Vous ajoutez que l'Anglais Tindal a prétendu que David avait dansé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tindal* : je le condamne s'il l'a dit,

¹ Isaïe.

car David, en dansant, portait un éphod de lin, une espèce de camisole de linge : il est vrai qu'il n'avait point de culottes; les Juifs n'en portaient point. Il est vrai aussi que Michol, sa femme, lui reprocha d'avoir, en dansant, « montré tout ce qu'il portait aux servantes, en se mettant tout nu comme un bouffon, et que David lui répondit : Oui, je danserai, et j'en serai plus glorieux devant les servantes. » (II. Rois, chap. vi.) Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut sa tunique en dansant, mais non pas qu'il s'était mis absolument nu. C'est sur quoi, monsieur, je vous demande la permission de répéter ce que j'ai dit souvent d'après mon ami, car vous savez que j'aime à me répéter : faut-il se harpailler, se quereller, s'injurier, se poursuivre, pour décider si un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cent vingt-cinq années, selon Denys-le-Petit?

XLIV. *D'une femme de fornication.*

Voulez-vous encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète Osée de prendre? « Prenez une femme de fornication, et faites des enfans de fornication, etc. » Je vous avoue que je suis las de cette querelle, et qu'Osée forniquera sans que je m'en mêle. Oui, monsieur, qu'Osée dise tant qu'il voudra que « Éphraïm

« est un âne, et qu'il a fait des présens à ses « amans » : *Onager solitarius sibi : Ephraïm munera dederunt amatoribus*¹; que le commentaire de Calmet cite Pline, selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, et coupent les testicules à leurs ânonns, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

XLV. *D'Ézéchiël encore.*

Vous insistez toujours sur Ézéchiël; vous supposez qu'il ne dort sur le côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea pendant plus d'un an son pain couvert d'excrémens qu'en songe. Relisez donc le savant Calmet, à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de Théodoret, et de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de Dieu? Il dit qu'il est très possible qu'un homme demeure enchaîné et couché sur le côté trois cent quatre-vingt-dix jours, et il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié et couché sur le même côté pendant quinze ans. (*Ézéchiël, Comment.*, page 33, édition de Paris.)

¹ *Osée*, chap. VIII, v. 9.

XLVI. *Des prophètes encore.*

Messieurs les Juifs, je crois, comme mon ami, à toutes les prophéties, et je vous déclare que mon ami et moi nous y trouvons à chaque page le messie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. Guinée, si vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errant dans la foi. Nous sommes soumis à toutes les décisions de l'église, et nous supposons que vous l'êtes aussi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accusations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon espérance, je me flatte que vous viendrez à résipiscence.

XLVII. *Accusation légère.*

Vous accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire et à écrire dans Baby-lone, et d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages, que je ne connais pas, quelque copiste ou quelque typographe a sauté une ligne, et a mal placé le mot d'*Alexandrie*, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression; et c'est ce

qui arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser, et une grande perte de temps à fatiguer le public de ces misères. Une de nos grandes sottises, à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XLVIII. *De l'ame, et de quelques autres choses.*

Je vais entrer autant que je le puis dans la grande question qui intéresse tous les hommes, et qui a partagé tous les philosophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de savoir si nous avons une ame, ce que c'est que cette ame; si elle existe avant nous de toute éternité dans le sein de l'Être des êtres; si elle existe éternellement après nous; si c'est par sa propre nature ou par une volonté particulière de son Créateur; si elle est une substance ou une faculté; s'il y a des différences spécifiques entre les ames, ou si elles se ressemblent toutes; si elles tiennent une place dans l'espace; si elles arrivent chez nous pourvues de pensées, ou si elles ne pensent qu'à mesure, etc.

Mon ami et moi nous commençons par attester le Dieu vivant, car ce grand objet est digne d'une telle attestation; nous le prenons, dis-je, à témoin

que nous croyons ce que nous enseigne notre religion chrétienne. Nous vous le disons à vous, soit que vous soyez juifs pharisiens, ou juifs sadducéens, juifs allemands, ou juifs portugais ; à vous, M. Guenée, leur secrétaire chrétien par hasard, soit que vous soyez thomiste, ou janséniste, ou moliniste, ou frère morave servant Dieu auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'est précisément qu'une ame, nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois, nous n'en savons rien.

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce dieu qui nous donna la vie *.

Mon ami a su par cœur tout ce que dit saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme*. Cet ange de l'école distingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens : l'ame sensitive, l'ame des sens, *Psyché* ($\psi\chi\eta$), dont Éros, fils d'Aphrodite, fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative, *pneuma* ($\piνεϋμα$), souffle qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente, *noûs* ($\nu\omega\varsigma$), entendement ; et chacune de ces parties est encore divisée en trois autres. Ainsi, péripatétiquement parlant, cela composerait neuf ames à bien compter.

Long-temps avant lui, saint Irenée, dans son

* Discours en vers sur l'Homme, quatrième Discours, vers 41.
(L. D. B.)

livre v, chap. vi, dit « que l'ame n'est incorporelle que par comparaison avec le corps mortel, et qu'elle conserve la figure de l'homme, après la mort, afin qu'on la reconnaisse. »

Tertullien dit dans son discours de *Anima*, chapitre vii : « La corporalité de l'ame éclate dans l'Évangile; car, si l'ame n'avait pas un corps, l'ame n'aurait pas l'image du corps. »

Tatien, dans son discours contre les Grecs, dit : « L'ame de l'homme est composée de plusieurs parties. »

Saint Hilaire dit dans son commentaire sur saint Matthieu : « Il n'est rien de créé qui ne soit corporel, ni dans le ciel ni sur la terre, ni parmi les visibles, ni parmi les invisibles : tout est formé d'éléments; et les ames, soit qu'elles habitent dans un corps, soit qu'elles en sortent, ont toujours une substance corporelle. »

Saint Ambroise, dans son discours sur Abraham, dit : « Nous ne connaissons rien d'immatériel, excepté la vénérable Trinité. »

Mon ami avoue que ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle. Ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle est évidemment annoncée dans les *Évangiles*.

Comment expliquerons-nous saint Augustin, qui, dans le livre viii de *la Cité de Dieu*, s'ex-

prime ainsi : « Que ceux-là se taisent qui n'ont pas
 « osé à la vérité dire que Dieu est un corps, mais
 « qui ont cru que nos ames étaient de même na-
 « ture que lui. Ils n'ont pas été frappés de l'extrême
 « mutabilité de notre ame, qu'il n'est pas permis
 « d'attribuer à la nature de Dieu. »

Mon ami a soutenu, d'après tous les véritables savans, que l'auteur du *Pentateuque* n'a jamais parlé expressément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenses, ni des peines après la mort. Rien n'est plus vrai, rien n'est plus démontré. Tout était temporel, comme le dit si énergiquement le grand Arnauld : « C'est le comble de
 « l'ignorance de mettre en doute cette vérité, qui
 « est dès plus communes, et qui est attestée par
 « tous les pères, que les promesses de l'ancien Tes-
 « tament n'étaient que temporelles et terrestres, et
 « que les Juifs n'adoraient Dieu que pour les biens
 « charnels, etc. » (*Apologie de Port-Royal.*) Et c'est en quoi surtout, messieurs les Juifs, notre religion l'emporte sur la vôtre, autant que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Dès que notre législateur a paru, l'immortalité de l'ame a été constatée, soit qu'on crût l'ame corporelle, soit qu'on la crût d'une autre nature.

Il est certain que les Persans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Égyptiens, et surtout les Grecs, admirent avant Homère

la permanence des ames, et que le *Pentateuque* n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épouvez en déclamations; vous faites de vains efforts pour tâcher de vous persuader que le mot hébraïque *sheol*, qui signifie la fosse, le *souterrain*, pouvait aussi à toute force signifier l'*hadès des Grecs*, l'*amentès*, le *tartarot des Égyptiens*. Ah, messieurs! d'aussi grandes, d'aussi terribles vérités, ne sont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques subtilités, de quelques explications forcées : elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores*.

Certainement ce n'est pas dans l'Écriture sainte que vous trouverez votre prétendue division du monde en trois parties; les cieus qui étaient la demeure du Très-Haut, la surface de la terre, et le creux de la terre qui était l'enfer : encore oubliez-vous l'Océan, qui est plus étendu que l'hémisphère habitable. Pouvez-vous, messieurs, avancer de pareilles chimères rabbiniques, et combattre dans mon ami des vérités si reconnues!

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer et un royaume des cieus : et votre preuve est que dans l'*Exode* Dieu apparaît à Moïse dans un buisson ardent! Juifs, et secrétaires juifs, souvenez-vous à jamais de saint Jérôme; il vous dit dans sa lettre : « L'Évangile
« me promet la possession du royaume des cieus ,

« dont il n'est pas fait la moindre mention dans
« vos écritures. »

Tournez-vous de tous les sens, messieurs les Juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux passages en faveur de la permanence de l'ame; c'est dans le second livre des *Machabées*. Mais, de grace, songez que vos héros Machabées ne vinrent que plusieurs siècles après votre loi, et que l'histoire des *Machabées*, écrite en grec pour les Hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées si souvent contre la véracité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre église, et que les deux premiers sont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, messieurs, il nous suffit que ce soit à l'Évangile que nous devons la connaissance de l'immortalité de notre ame, et des peines et des récompenses après la mort. Ces dogmes, à la vérité, étaient reçus alors des autres nations; mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez en faveur de l'ame immortelle une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues : *Il fit l'homme à son image*¹.

¹ *Et creavit Deus hominem ad imaginem suam; ad imaginem Dei creavit illum.* GENÈSE, chap. 1, verset 27. (L. D. B.)

Car, dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à Dieu; c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité; mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de *la Genèse* avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme; et c'est précisément parce qu'il ne l'a pas fait, messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes et les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité :

• Finit in effigiem moderantum cuncta deorum. •

OVID., *Metam.*, I, 83.

Ou plutôt l'antiquité faisait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de Xénophane le Colophonien, cités par saint Clément d'Alexandrie, le plus savant des pères grecs. En voici le sens dans de mauvaises rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne pense qu'à soi, l'amour-propre est sans bornes :

Dieu même à leur image est fait par les humains.

Si les bœufs avaient eu des mains,

Ils le peindraient avec des cornes.

C'est cette faiblesse de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que Dieu

avait une femme et des enfans. On le peint souvent comme un géant énorme. Orphée lui-même, dont les véritables fragmens ne se trouvent que chez Clément d'Alexandrie, parle ainsi de Dieu :

Sur un grand trône d'or il siège en souverain
 Au haut de la voûte étoilée ;
 Sous ses pieds la terre est foulée ;
 Il tient l'Océan dans sa main.

Ces imaginations si boursoufflées et si chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'Être invisible, éternel, incompréhensible, et ses ministres célestes, qui se dérobent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple, et leur donnèrent des têtes monstrueuses d'hommes et de veaux, avec des ailes aux épaules et à la ceinture. C'est ainsi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre Dieu avec une longue barbe.

Il est vrai que les vers de l'ancien Orphée, cités par mon ami dans la *Philosophie de l'histoire*, au chapitre de *Cérès Éleusine*, sont bien plus simples et plus sublimes. Je vous le répète, monsieur, ou messieurs, parce qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait savoir par cœur ; c'est la prière ou l'hymne d'Orphée que l'hiérophante chantait à l'ouverture des mystères :

« Marchez dans la voie de la justice; adorez le
 « seul Maître de l'univers; il est un, il est seul, il
 « est par lui-même; tous les êtres lui doivent leur
 « existence, il agit dans eux et par eux; il voit tout,
 « et jamais il n'a été vu des yeux mortels. »

On demandera peut-être comment Orphée put parler en cet endroit avec une grandeur si simple, et ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père Lemoyne, ou au carme auteur du poëme de *la Madeleine* ¹. Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, messieurs, vous l'avouez, a dit dans ses *Tusculanes* que toutes les nations admettent la permanence des ames, et que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus, messieurs les Juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le passage de Cicéron l'a un peu dénaturé. Cicéron dit dans la première *Tusculane*, liv. 1 : *Quod si omnium consensus naturæ vox est, omnesque consentiunt esse aliquid quod ad eos pertineat qui vita cesserint, nobis quoque id existimandum est.* L'abbé d'Olivet traduit, page 90 : « Puis

¹ * *La Madeleine au désert de la Sainte-Baume*, par le père Pierre de Saint-Louis. Lyon, 1694, in-12; poëme remarquable par l'excès du ridicule. (L. D. B.)

« donc que le consentement de tous les hommes
 « est la voix de la nature, et que tous conviennent
 « qu'après notre mort il est quelque chose qui
 « nous intéresse, nous devons aussi nous rendre
 « à cette opinion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit? de l'amour de la gloire, dont tous les hommes sont épris, et qui était la grande passion de Cicéron. Cicéron veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous quand nous ne serons plus, et que notre imagination embrasse ce fantôme qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que Cicéron, dans la moitié de ce dialogue sur la mort, qui est le premier des *Tusculanes*, soutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son audite qui dit qu'il est fâcheux d'être mort: C'est dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'existe pas existe. Puis il lui cite un vers d'Épicharme, et le tourne en latin :

Emori nolo, sed me esse mortuum nihil æstimo.

Ce que l'abbé d'Olivet rend ainsi en français :

« Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien. »

Il soutient l'anéantissement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, et la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que Cicéron se contredit ; il pourrait bien en être quelque chose : mais c'est le privilège des philosophes de l'Académie ; et vous savez que Cicéron était académicien. On a pu vous faire lire son oraison pour Cluentius, où vous avez vu ces paroles : « Quel mal lui a fait la mort ? à moins
 « que nous ne soyons assez imbécilles pour croire
 « des fables ineptes, et pour imaginer qu'il est
 « condamné au supplice des pervers. Mais si ce
 « sont là des chimères, comme tout le monde en
 « est convaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé,
 « sinon du sentiment de la douleur ? » *Nam nunc quid tandem mali mors illi attulerit ? nisi forte ineptiis ac fabulis ducimur, ut existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre. Quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, qui dei tandem aliud mors eripuit præter sensum doloris ?*

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame, tant chanté par Homère, tant supposé par Platon, était bien obscurci dans l'empire romain.

On vous aura dit sans doute, messieurs, que tout le sénat pensait alors comme Cicéron. On vous aura conté que César pensait de même, et s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de son aventure avec Caton en pleine audience, lorsqu'il voulut sauver la vie aux complices de Catilina, en représentant que si on les faisait périr, ce ne serait pas les punir, parce

qu'ils n'auraient plus de sentiment, et que tout meurt avec l'homme.

Les Romains, vers ce temps-là, renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres et des Grecs leurs maîtres, que saint Clément le Romain, dans le premier siècle de notre église, commence son livre des *Récognitions* ou reconnaissances par un doute sur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Égypte apprendre la nécromancie, la magie, pour s'instruire à fond sur l'ame.

Il est donc, ce me semble, bien certain, messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les sadducéens, ennemis de l'immortalité de l'ame, il est bien démontré que nous avons besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un Socrate et d'un Platon, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions, *tolle, tolle*. Je présume que vous êtes Portugais, et que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de Moïse, lorsque plusieurs Juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or et d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que, loin d'être votre ennemi, je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très sérieusement que votre race pouvait être établie en Andalousie et dans l'Estramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains, et que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur Tibère vers le torrent de Cédron, qui est à sec six mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de détestables les gens de Jérusalem, qui, supposé qu'ils parlassent grec au préteur Pilatus romain, s'écrièrent, selon saint Matthieu ¹, Σταυρωθήτω, σταυρωθήτω, τὸ αἷμα αὐτοῦ ἐφ' ἡμᾶς, καὶ ἐπὶ τὰ τέκνα ἡμῶν. *Staurodeito, staurodeito, to aima autou eph' eimas, kai epi ta tekna eimon* : « Crucifiez, crucifiez, que « son sang soit sur nous et sur nos enfans ! » Certainement si vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal, si fameux pour son vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PÉRORAISON.

A M. Guinée, secrétaire des Juifs.

Je suppose, monsieur, que vous êtes enterré, et que moi et mon ami nous le sommes aussi. Nous comparaissons tous trois devant celui qui seul a révélé au genre humain l'immortalité de l'ame, la résurrection et le jugement dernier.

¹ * Chap. XXVIII, versets 22 et 25.

(L. D. B.)

Vous lui dites : Seigneur, nous n'avions nul besoin de vous; nous savions tout cela avant que vous vinssiez au monde. Mon ami et moi nous lui disons : Nous n'en savions rien; nous vous devons toutes nos connaissances. Or qui croyez-vous qui sera mieux reçu ?

DE QUELQUES NIAISERIES.

Après avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, monsieur ou messieurs, vous venez le battre à terre dans un troisième; il est écrasé, et vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons si, à l'exemple du Samaritain, rapporté dans l'Évangile¹, je ne pourrai pas, après avoir secouru le voyageur baigné dans son sang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIÈRE NIAISERIE.

Sur le Kish Ibrahim.

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité Hyde sur l'ancienne Religion des Perses, n'a jamais lu Hyde. Ne voilà-t-il pas un sujet de dispute bien intéressant, bien utile ! Un vieillard, retiré entre

¹ * *Saint Luc*, chap. x, v. 33.

(L. D. B.)

les Hautes-Alpes, a-t-il lu un livre très confus d'un Anglais, écrit en latin? Oui, monsieur, il l'a lu, et moi aussi, et je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perses s'appelait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, *culte d'Abraham*; vous l'avez appris de mon ami, et vous ne devez pas rougir, tout savant que vous êtes, d'avoir appris une chose très indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que, selon des gens plus instruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, et *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue de Mèdes, je ne vous dirai une chose ni bien sûre, ni bien importante.

DEUXIÈME NIAISERIE.

Sur Zoroastre.

Hyde rapporte, pages 27 et 28, que les anciens Perses ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée était tombé du ciel entre les mains d'Abraham, dans le territoire de Balk, du temps de Nembrod; et je le croirai avec vous, si vous voulez. Puis il répète des contes de Plutarque, comme, par exemple, que la reine Amestris, dans ses dévotions, faisait enterrer douze hommes vivans, et les envoyait en enfer pour le salut de son âme.

Puis il se met en colère, page 32, contre l'em-

peureur Alexandre Sévère, qui, suivant un rêveur du Bas-Empire, nommé *Lampridius*, avait dans son oratoire le portrait d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius de Tyane et de Jésus-Christ, peints sans doute très ressemblans.

Ensuite, pages 82 et suivantes, il fait le roman d'Abraham, qui, ayant vaincu le roi de Perse et quatre autres puissans rois avec trois cents gardes de brebis, abolit en Perse l'antique religion du sabbisme. Voilà donc Abraham auteur d'une nouvelle religion des Perses, et c'est lui qu'il faut regarder comme le vrai Zerdust, le vrai Zoroastre; car le premier avait vécu six mille ans auparavant, et le dernier Zoroastre ne parut que sous Darius, fils d'Hystaspe..., quinze cents ans après Abraham. Ce sont là des faits avérés; demandez à M. Larcher, mon autre ami.

Ce roman ressemble assez à celui qu'a fait depuis un Écossais, nommé *Ramsay*, précepteur d'un duc de Bouillon, sur *les Voyages de Cyrus*.

TROISIÈME NIAISERIE.

Du Sadder.

C'est à vous seul, monsieur le secrétaire des Juifs, que je m'adresse ici. Vous nous objectez la décision d'un savant qui a eu le courage d'aller chercher des instructions au fond de l'Asie, à l'exemple de Pythagore; il fait peu de cas des

écrits attribués à Zoroastre; il dit qu'ils sont remplis de petitesse d'esprit; qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que l'*Alcoran*, et aussi dégoûtans que le *Sadder*.

Je vous abandonne, monsieur, le *Zend-Avesta* de Zoroastre, que je ne connais point, et l'*Alcoran*, que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du *Sadder*, qui est le catéchisme des Parsis modernes, que nous nommons *Guèbres*. Il est divisé en cent portes, par lesquelles on entre dans le ciel. En voici quelques unes; entrez, monsieur.

PORTE IV^e. Zoroastre, se promenant un jour avec Dieu auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'est un roi, lui dit Dieu, qui régnait sur trente-trois villes, et qui n'a jamais fait que des actions tyranniques; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de son herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'est le seul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis son pied en paradis, et son corps en enfer.

● Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, monsieur, qu'il avait lu ce *Sadder*, et qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé Foucher peut avoir lu le *Sadder*, mais mon ami possède son *Sadder* aussi. Il

est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre; il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, et on ne lie guère une brebis.

PORTE IX°. La pédérastie est un crime abominable, etc. Il est défendu par le *Zend*, il révolte la nature.

Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains, souillés de cette infamie tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse. Mon ami se servit de cette porte contre M. Larcker, qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'était.

PORTE XIII°. Chérissez votre père et votre mère...; que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement : « Honore ton père et ta mère afin de vivre long-temps sur la terre. »

PORTE XIX°. Mariez-vous dans votre jeunesse...; car à la mort, quand il faudra passer sur le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

PORTE XXII°. Ne mangez jamais votre pain sans prier le Dieu qui vous le donne.

PORTE xxv°. Gardez-vous de jeûner un jour entier; notre vrai jeûne est de nous abstenir du mal.

Cette porte se trouve dans les *Récognitions* de saint Clément le Romain.

PORTE xxvii°. Demandez pardon à Dieu de vos fautes en vous couchant.

PORTE xxviii°. Quand vous aurez fait un marché, ne vous en repentez point, et ne songez qu'à le remplir.

PORTE xxx°. Quand vous doutez si ce que vous allez faire est juste ou injuste, abstenez-vous-en.

C'est la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale, et mon ami l'a répétée, il y a long-temps, dans plusieurs de ses ouvrages, pour l'édification du prochain.

PORTE xxxv°. Quand vous êtes à table, donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà assez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchisme des Parsis beaucoup de verbiage et de galimatias; J'ai été forcé d'abrégé chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de Zoroastre: j'ose en dire autant de l'*Alcoran*. Nous autres Européens nous ne pouvons supporter la bavarderie orientale;

mais les bonnes femmes guébres et les bonnes femmes turques apprennent ces sottises par cœur, et les récitent avec dévotion.

Je dis seulement que, depuis le Japon jusqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit et on ne verra jamais de législateur qui ne donne de bons préceptes, et qui ne prêche quelquefois une vertu sévère. Ainsi je ne regarde point ce que j'é viens de dire comme une niaiserie. Pardon, messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais : vous êtes des gens d'esprit un peu malins ; mais, en conscience, la plupart de nos sujets de dispute sont des niaiseries.

QUATRIÈME NIAISERIE.

Sur l'âge d'un ancien.

Monsieur ou messieurs, vous me fatiguez furieusement avec votre éternelle répétition sur l'âge d'Abraham. Je n'imiterai pas celui qui vous dit : Allez chercher son extrait baptistaire ; je vous dirai seulement que, selon le calcul de l'ancien Testament, son père *Tharé* ou *Tharat vécut soixante-dix ans, et engendra Abram, Nacor et Aran* ; que, selon le même texte, il vécut deux cent cinq ans, et mourut à Haran ; qu'Abraham alors reçut de Dieu un ordre exprès de quitter son pays.

Or, son père l'ayant eu à soixante-dix ans, et étant mort à deux cent cinq, qui de deux cent cinq retranche soixante-dix, reste cent trente-cinq. Si malheureusement le texte dit ensuite : *Abraham avait soixante-quinze ans lorsqu'il partit de Haran ou de Kharran*, ce n'est pas ma faute. Saint Jérôme et saint Augustin disent que cela est inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas ; je n'en sais pas plus que ces deux saints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiste ; dites, avec dom Calmet, qu'Abraham pourrait bien être né la cent trentième année de son père, et être le cadet de ses frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'est indifférent ¹.

CINQUIÈME NIAISERIE.

Sur l'âge d'une ancienne.

Vous citez à tout moment je ne sais quels livres que vous imputez à mon ami, et que ni lui ni moi ne connaissons. Ce serait une calomnie horrible, si cela était sérieux ; mais je ne la regarde que comme une niaiserie. Vous soutenez que Sara était très belle à l'âge de soixante-cinq ans, lorsqu'elle entra dans le sérail du pharaon d'Égypte. Vous accusez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en

¹* Cette dernière phrase est le premier vers d'une ancienne chanson que l'abbé Pellegrin a pris pour timbre de je ne sais quel cantique.

(L. D. B.)

avait soixante-quinze. Si vous avez une maîtresse de cet âge, je lui en fais mon compliment, mais non pas à vous.

SIXIÈME NIAISERIE.

Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens.

Vous croyez qu'Abraham ayant fait passer sa belle femme pour sa sœur en Égypte, *afin qu'il lui fût fait du bien à cause d'elle*, selon le texte, on ne lui fit pas assez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de brebis, de chameaux, de serviteurs et de servantes : pour moi, je trouve que le roi d'Égypte le paya très bien, et que vous êtes trop cher.

SEPTIÈME NIAISERIE.

Sur l'argent comptant.

Vous dites donc, monsieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, et que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village? Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs et d'ânes, des esclaves de l'un et de l'autre sexe, valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne sais où, chevaux pour chameaux; voilà bien de quoi crier; un beau cheval coûte autant et plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, pense que les pyramides

étaient déjà bâties : de là vous concluez que le roi d'Égypte devait donner au mari de la belle Sara des sacs énormes de guinées, de la vaisselle d'or et des diamans. Doucement, monsieur : il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, et point de monnaie d'or ; tout le commerce se faisait par échange ; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous savez que la première monnaie fut frappée sous Darius, fils d'Hystaspe, qui punit si bien les prêtres du collège de Zoroastre : allez, vous vous moquez ; le présent du roi était magnifique.

HUITIÈME NIAISERIE.

Sur l'Égypte.

Vous êtes tout étonné que les Égyptiens aient été lâches, superstitieux, absurdes, très méprisables, après avoir servi, en esclaves vigoureux, à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois et pour les intendans des provinces. Il est très vrai, monsieur ou messieurs, que les Égyptiens sont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il est très vrai qu'il a toujours été subjugué par quiconque s'est voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croisés. Il est très vrai qu'Isis et Osiris ne leur ont jamais servi de rien, non plus que les phylactères des pharisiens ne les

ont servis contre les Romains. Il est très vrai que Sésostris n'a jamais songé à courir comme un fou, avec vingt-sept mille chars de guerre, pour aller conquérir toute la terre depuis les Indes jusqu'au Pont-Euxin et au Danube.

NEUVIÈME NIAISERIE.

Si Sodome fut autrefois un beau jardin.

N'est-ce pas une niaiserie de supposer que le lac Asphaltide, la mer Morte, était autrefois un jardin délicieux? Vraiment je vous conseille d'y placer le paradis terrestre.

Vous devriez mieux savoir votre *Genèse* : elle ne dit point que Sodome fut changée en un lac ; elle dit au contraire « qu'Abraham, s'étant levé de
« grand matin, vint au lieu où il avait été auparavant avec le Seigneur ; et, jetant les yeux sur
« Sodome et sur Gomorrhe, et sur tout le pays
« d'alentour, il ne vit plus rien que des étincelles
« et de la fumée qui s'élevait de la terre comme la
« fumée d'un four. » Ce n'est que par une fausse tradition qu'on nous a transmis la métamorphose des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'est pas niaiserie : je vous témoigne mon profond respect pour vos livres en les citant exactement, et c'est ce que vous n'avez pas fait.

DIXIÈME NIAISERIE.

Sur le désert de Guérrar ou Gèrrar.

Voulez-vous, messieurs, que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérrar, par delà Sodome? M. Broukana, qui a passé par là dans la dernière guerre contre le cheik Daher, ne vous le conseille pas : il dit que c'est un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant, et que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans, parce que Abimelech, roi de Guérrar, y fut amoureux de Sara, qui en avait quatre-vingt-dix ; et vous pensez que l'on est fort riche à Guérrar, parce que Abimelech fit à Sara d'aussi beaux présens qu'elle en avait reçu du roi d'Égypte, environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, et qu'il lui donna encore mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eut de monnaie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez ; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'Abraham, et moi aussi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérrar M. Rondet votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui sait qu'un *kof* vaut cent écus, et un *mem* quarante écus. Je crois qu'il se trompe, mais n'importe.

ONZIÈME NIAISERIE.

Sur le nombre actuel des Juifs.

Messieurs les Juifs, vous dites à mon vieux camarade : « Apparemment vous ne prétendez pas, « quand nous battions les Ammonites, quand « nous nous emparions de l'Idumée, et que nous « prenions Damas, que nous n'étions que quatre « cent mille hommes. » Je vous demande pardon, messieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous pensons que vous n'êtes pas quatre cent mille aujourd'hui, et qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous devers Metz ; une trentaine à Bordeaux ; deux cents en Alsace ; douze mille en Hollande et en Flandre ; quatre mille cachés en Espagne et en Portugal ; quinze mille en Italie ; deux mille très ouvertement à Londres ; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holstein, Scandinavie ; vingt-cinq mille en Pologne et pays circonvoisins ; quinze mille en Turquie ; quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population ; elle ne se monte qu'à cent huit mille sept cent trente Juifs. Je consens de vous faire bon de cent mille Juifs en sus, c'est tout ce que je puis faire pour votre service ; les Parsis, vos

anciens maîtres, ne sont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

« Leur secrétaire me dit que je suis fâché contre
« eux à cause de la banqueroute que me fit le
« juif Acosta, il y a cinquante ans, à Londres: il
« suppose que je lui confiai mon argent pour
« gagner un peu de temporel avec Israël. Je vous
« proteste, messieurs, que je ne suis point fâché:
« j'arrivai trop tard chez M. Acosta; j'avais une
« lettre de change de vingt mille francs sur lui;
« il me dit qu'il avait déclaré sa faillite la veille,
« et il eut la générosité de me donner quelques
« guinées qu'il pouvait se dispenser de m'accor-
« der. Comptez, messieurs, que j'ai essayé des
« banqueroutes plus considérables de bons chré-
« tiens, sans crier. Je ne suis fâché contre aucun
« juif portugais, je les estime tous; je ne suis
« en colère que contre Phinée, fils d'Éléazar,
« qui, voyant le beau prince Zamri couché tout
« nu dans sa tente avec la belle princesse Cosbi,
« toute nue aussi, attendu qu'ils n'avaient pas
« de chemise, les enfila tous deux avec son poi-
« gnard par les parties sacrées, et fut imité par
« ses braves compagnons, qui égorgèrent vingt-
« quatre mille amans et vingt-quatre mille amantes
« en moins de temps que je n'en mets à conter

« cette anedocte; car, à mon âge, je n'écris pas vite. »

DOUZIÈME NIAISERIE.

Sur la circoncision.

Vous jetez les hauts cris sur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circoncision d'Abraham n'eut point de suite. Non, monsieur, elle n'eut point de suite; non, monsieur, elle n'en eut point, puisque les Israélites ne pratiquèrent point la circoncision en Égypte. C'était un privilège qui n'était alors réservé qu'aux prêtres d'Isis et aux initiés.

« Oui, les Juifs qui moururent tous dans le désert moururent incirconcis, comme M. Guenée et moi; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philosophique*, dans lequel l'auteur se hasarde à dire que la colline des prépuces à Galgal, où Josué fit circoncire deux ou trois millions de ses Juifs, était dans un désert auprès de Jéricho. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte testaciò*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les

pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie, pour la vingtième fois, qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez; et je vous jure qu'à son âge et au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépuçières, ni pour les nations déprepuçées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier, qui prit le premier lavement, qui porta la première chemise, qui le premier avala une huître à l'écaille, qui fut le premier vendeur d'orviétan, etc.

TREIZIÈME NIAISERIE.

Quelle fut la nation la plus barbare ?

Vous nous dites, monsieur Guinée, sous le nom de six Juifs, que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers et très ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de Clovis, ou les Juifs du temps de Josué, et mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous

les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchants, superstitieux et sots. Ce n'est point ici une niaiserie; c'est une triste vérité: mais ce serait une niaiserie très puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare, ou ce fils de p..... Abimelech, qui, avant de juger le peuple de Dieu, égorga sur une grande pierre soixante-dix de ses frères, ou ces deux fils de Clovis, Childebert et Clotaire, qui massacrèrent les deux petits-fils de sainte Clotilde. Il semblerait qu'Abimelech fut trente-cinq fois plus abominable que Childebert et Clotaire; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie, et non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur, et cette entreprise serait assez niaise.

QUATORZIÈME NIAISERIE.

La nation française honnie par M. le secrétaire.

Monsieur Guenée, secrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour et de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la prospérité de ce peuple. Vous vous complaisez d'abord à décrier notre commerce et notre compagnie des Indes, et à célébrer les grands établissemens d'Élath et d'Éziongaber, par lesquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaisseau, faisaient entrer chez eux les immenses trésors d'Ophir et de Tharsis,

pays que personne ne connaît. Vous conduisez les richesses de l'univers dans Jérusalem par le port d'Éziongaber, qui en est très éloigné, et où les Turcs, qui en sont les maîtres, n'ont jamais un vaisseau, parce que ses bas-fonds sont plus impraticables que les lagunes de Venise.

Vous admirez la discrétion de Salomon, qui, ayant hérité quelques milliards de son père, voulait encore acquérir quelques milliards en trafiquant à Ophir, et qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaisseaux et des matelots de son ami Hiram, roi de Tyr, lesquels vaisseaux traversaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doubleraient le cap de Bonne-Espérance pour venir servir la sagesse de Salomon.

Après avoir accumulé dans Jérusalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums et de singes qu'elle n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richesses. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danseurs de corde, ni parades sur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les Sophocle et les Euripide, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup, sortant de cette niaiserie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes Isaïe, Amos et Michée, tous les traits

de satire judaïque que vous croyez pouvoir retomber sur la nation française. Si c'est une niaiserie, elle est très éloquente : on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre son siècle.

Cela me fait souvenir de M. J. Brown, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les sottises de sa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre, intitulé *Tableau des mœurs anglaises*, qu'il était impossible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? l'Angleterre fut victorieuse dans les quatre parties du monde. J'en souhaite autant à la France, en réponse à votre pieuse satire. Je fais mieux, je souhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre sous des Salomons que sous des Judas Machabées. Mais, croyez-moi, monsieur le secrétaire juif, ne comparez jamais Jérusalem à Paris; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-Neuf.

QUINZIÈME NIAISERIE.

Quel peuple le plus superstitieux ?

Après avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balances pour peser ainsi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus sot homme, comme le plus sot peuple,

est celui qui dit et qui fait le plus de sottises; et alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les historiens qu'on fait lire à la studieuse jeunesse; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, soit à l'aide d'un psaltérion, soit avec un petit bâton recourbé, soit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoses, plus de sorciers, plus de loups-garous; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres; quelles archives possèdent la suite la plus complète de fadaises dégoûtantes et de contes, que la plus imbécille et la plus bavarde nourrice n'oserait pas répéter aujourd'hui :

« Nec pueri credunt nisi qui nondum ære lavantur. »

JUVEN., *sat.* II, v. 152.

Alors on pourrait hasarder de juger à qui l'on doit le prix de la sottise; mais il serait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laisser chacun jouir en paix de la justice qu'il se rend tout bas.

SEIZIÈME NIAÏSERIE.

Quel peuple est le plus brigand ?

Vous demandez ensuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand. Et quand on vous représente, selon votre propre déclaration, que le peuple

de Dieu vola neuf millions aux Égyptiens pour aller faire bonne chère dans des déserts; quand on vous dit qu'ensuite ce peuple de Dieu s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas, vous prenez à partie mon ami, qui n'a rien dit de cela. Vous lui adressez ces paroles foudroyantes: « Vous traitez nos pères de brigands; qu'étaient les vôtres? »

Je vous ai déjà dit, monsieur le secrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons descendre d'un conquérant des Gaules; nous croyons être issus d'une famille de bons Gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait servi sous le chrétien Clovis, quand ce brave converti força Cararic, roi ou maire d'Arras, et le fils de Cararic, à se faire sous-diacres, et qu'il leur fit ensuite couper la gorge à tous deux; quand il fit marché avec Cloderic, fils de Sigebert, roi de Cologne, pour assassiner ce Sigebert son père, et qu'il assassina ensuite ce Cloderic parricide, pour avoir son argent; quand il fendit la tête à coups de hache à Ragnacaire, roi de Cambrai, et à son frère Riker, après souper; quand il assassina Rignomer, roi du Mans, etc.

En vérité on croit lire l'histoire de vos rois Achab, Jéhu, Ochosias... Je ne croyais pas terminer cette seizième niâiserie par ces horreurs de

cannibales. Je voulais seulement contredire la généalogie qui nous fait descendre des Francs mon ami et moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies! c'était là une franche niaiserie; mais Rignomer, Riker, Ragnacaire, Sigebert, Cloderic, Achab, Jéhu, Ochosias..., se sont présentés, et je suis tombé à la renverse.

DIX-SEPTIÈME NIAISERIE.

Sur du foin.

De l'examen du brigandage, et d'une controverse sur les assassinats, vous passez à des *errata* et à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Hé, qu'importe à mon ami, et que vous importe? il y a bien d'autres fautes d'impression dans les ouvrages immenses qu'on lui attribue, et qu'on a mis sous son nom; c'est bien là une niaiserie misérable!

Je ne devrais point discuter comment il faut traduire ce verset du psaume : *Producens foenum jumentis et herbam servituti hominum*. Calmet traduit : « Vous produisez du foin pour les bêtes, et « l'herbe pour l'usage de l'homme. » Saci traduit précisément de même. Je n'ai vu aucune traduction, soit catholique, soit protestante, dans laquelle ce verset soit énoncé autrement. Mon ami ne s'est écarté ni de Saci ni de Calmet; il les estime

tous deux, il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accusez.

Vous venez ensuite, monsieur, et vous nous enseignez qu'il faut traduire : « Du foin pour les « bêtes, et de l'herbe pour les bêtes qui servent « l'homme; » vous prétendez que le pléonasme est une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de professeur : « L'herbe et le foin « sont synonymes; » prenez-y garde, les hommes ne mangent pas de foin.

Non, monsieur, herbe et foin ne sont pas toujours synonymes, et il n'y a point de mots qui le soient. Les épinards, l'oseille, la sariette, trente herbes potagères, ne sont pas du foin; nos salades ne sont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il est vrai que l'homme ne mange pas de foin; mais il y eut bien des gens autrefois dignés d'en manger.

Si ce n'est pas là une extrême niaiserie, je m'en rapporte à vous-même.

DIX-HUITIÈME NIAISERIE.

Sur Jean Chatel *piacularis*, assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.

Voici une calomnie odieuse, dont le fond est une niaiserie puérile, et dont les accompagnemens sont atroces.

Commençons par le puéril; *piacularis adolescens*,

dites-vous, « ne signifie pas un jeune pénitent, un
« jeune homme qui expie; il signifie un jeune mi-
« sérable. » Ouvrez les Estienne, les Calepin, les
Scapula, tous les dictionnaires, monsieur le pro-
fesseur : vous verrez que *piacularis* vient de *pio*,
piare, j'expie¹; en grec, *sebetai*.

Ce n'est là sans doute qu'un oubli de votre
part; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est que
vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée
autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt
du parlement, à l'endroit où fut la maison de
Jean Chatel, l'un des assassins de notre adorable
Henri IV. Vous imputez ici à mon ami d'avoir
rapporté les paroles de cette inscription, qui re-
gardent les jésuites, et où se trouve ce mot *piacu-
laris*. Voici les paroles latines qui désignent les
jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome
des *Mémoires de Condé*:

« *Pulso præterea tota Gallia hominum genere novæ*
« *ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turba-*
« *bant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum*
« *facinus instituerat.* »

La traduction française, gravée à côté de la la-
tine, portait : « En outre a été banni et chassé de
« toute la France ce genre d'hommes de nouvelle
« et pernicieuse superstition, qui troublaient la

¹* C'est en effet le sens que lui attribuent Festus, Plaute et Tite-
Live. (L. D. B.)

« république, à la persuasion desquels ce jeune
 « homme, pensant faire satisfaction de ses péchés,
 « avait entrepris cette cruelle méchanceté. »

Il est donc faux, monsieur, qu'on ait traduit, dans le temps du supplice de Jean Chatel, *piacularis adolescens* par *jeune misérable*, comme vous le dites : il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé, *l'Évangile du jour*, dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jésuites : je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, et voici sa réponse :

« Non seulement je n'ai aucune part à cet évan-
 « gile¹ du jour, mais vous êtes le premier qui me le
 « faites connaître ; je n'en ai jamais entendu par-
 « ler. Je ne connais que les évangiles de toute
 « l'année, les quatre évangiles, que tous ces ca-
 « lomniateurs ne suivent guère. Cet évangile du
 « jour est apparemment quelque libelle pour ou
 « contre les jésuites, dont tout le monde parle : on

¹ * Tout ce que contient la collection intitulée : *l'Évangile du jour* (Amsterdam), 1769, et années suivantes, n'est pas en effet de Voltaire, qui y admit divers ouvrages philosophiques qu'il crut propres à contribuer aux progrès de la raison et à la ruine des préjugés, soit atroces, soit ridicules. (L. D. B.)

« appelle d'ordinaire *évangile du jour, ou vaudeville*, les nouvelles qui n'ont qu'un temps; mais « je crois que la nouvelle de l'abolition des jésuites « durera plus long-temps qu'ils n'ont subsisté. »

Je suis flatté, monsieur le secrétaire, d'égayer la sécheresse de cette dispute par une lettre de mon ami; c'est une consolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me consolerais-je des calomnies dont vous ne cessez d'accabler un homme qui doit m'être cher? Que vous a-t-il fait, encore une fois? êtes-vous ex-jésuite? êtes-vous ex-convulsionnaire? êtes-vous ex-chrétien? êtes-vous juif? soyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes sur Bélisaire: La falsification est un cas pendable: mais il n'a jamais écrit d'anecdotes sur Bélisaire; c'est la calomnie qui est un cas pendable.

Je ne vous dis pas: Vous êtes un calomniateur; je vous dis: Vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne sied pas à un homme aussi éclairé et aussi spirituel que vous l'êtes de répéter des discours de cafés.

DIX-NEUVIÈME NIAISERIE.

Sur un mot.

On a dit dans la *Philosophie de l'Histoire*, ou, si l'on veut, dans le discours qui précède l'*Histoire de l'Esprit humain et des Mœurs des nations*,

qu'*Israël* est un mot chaldéen; il l'est en effet, et d'où le savons-nous? De Philon, qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de son voyage auprès de l'empereur Caligula, dont il fut si mal reçu. Voici ses paroles, car il faut répéter quelquefois : « Les hommes vertueux sont comme le partage de l'être souverain, dont l'empire est sans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'*Israël*, c'est-à-dire voyant Dieu. »

Vous avez cherché ce passage dans l'historien Josèphe, au lieu de le chercher dans Philon, qui est imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce Josèphe; et ne trouvant pas ce passage où il n'est point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falsificateur de livres juifs. De grace, monsieur le secrétaire, un peu de justice!

VINGTIÈME NIAISERIE.

Sur un autre mot.

Est-il possible, monsieur le secrétaire, qu'après vous être abaissé jusqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander justice, vous vous abaissiez encore jusqu'à des plaisanteries de collègue sur un mot grec. Le mot de *symbole* est grec. *Symbolon a symbollo, confero. Symbolon* signifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raison. Vous demandez

si c'est une collation après dîner. Est-ce là, monsieur, une fine plaisanterie de la cour dans laquelle vous avez présentement une place? Souvenez-vous que *symbolon* vient de *symbollo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes professions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées les unes avec les autres.

Mon symbole à moi est : Je pardonne à ceux qui se trompent, je les prie de me pardonner de même.

VINGT ET UNIÈME NIAISERIE.

Sur d'autres mots.

Oui, monsieur, *epiphania* signifie surface, apparence. Oui, on a écrit aussi communément *idiotoi* qu'*idiotai*, solitaires; et ce n'est point du tout pour faire une mauvaise plaisanterie qu'on a remarqué qu'*idiot* signifiait autrefois isolé, retiré du monde, et ne signifie aujourd'hui que sot. On a voulu et on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buse* est le nom d'un oiseau de proie très dangereux; cependant on appelle *buse* un homme trop simple qui se laisse surprendre. *Paradis* signifiait *verger* en grec et en hébreu; il signifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatissantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De boulevard, jeu de boule sur

le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui signifie en général fortifications : toutes les langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de despote n'était donnée dans le Bas-Empire qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des Turcs; despote de Serbie, despote de Valachie. Ce mot originellement signifiait maître de maison. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi, monsieur; deviez-vous incidenter sur des choses si communes?

VINGT-DEUXIÈME NIAISERIE.

Sur une corneille qui prophétisa.

On sait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non? puisqu'elles ont une langue, et qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince Maurice de Nassau, rapportée mot pour mot dans le livre de l'*Entendement humain* de Locke ¹. Les chênes de Dodone parlaient sans langue un grec très pur, rendaient des oracles; à plus forte raison les animaux devaient-ils être prophètes. Non seulement le bœuf Apis prédisait l'avenir par l'appétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin, mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi

¹ Liv. II, chap. XXVII, paragraphe 8.

(L. D. B.)

ne sommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le Capitole la mort de l'empereur Domitien : mon ami s'est trompé, je l'avoue, sur les propres paroles que croassa cette prophétesse; elle dit : *Tout ira bien*. Et mon ami, emporté par le feu de son âge, lui fait dire : *Tout va bien*. Cela est punissable; il en demande très humblement pardon à vous et à la corneille.

. VINGT-TROISIÈME NIAISERIE.

Des polissons.

Je suis bien honteux, monsieur, pour vous et pour moi, de toutes ces niaiseries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *polissons* : ce n'est pas là son style. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait et qu'il est incapable d'avoir fait.

Je ne sais pas dans quel arsenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaisanterie, en parlant de quarante-deux enfans qui coururent après Élisée vers Béthel, et qui lui criaient *tête chauve*, mon ami s'est servi du terme de *petits polissons*. En effet, il n'y a que des enfans mal appris qui puissent crier *tête chauve* à un prophète qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *polissons*, qui méritaient bien d'être châtiés : aussi le furent-ils, et d'une manière assez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père Calmet intitule ainsi le deuxième chapitre du quatrième livre des *Rois* : « Élisée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui. » Calmet se trompe; ils étaient quarante-deux; l'Écriture y est expresse. Je ne dirai pas au père dom Calmet, dont j'honore la mémoire : Mon révérend père, vous ne savez ni le grec ni l'hébreu; vous traduisez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. Larcher vous relancera : vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie; je vous ferai siffler dans toute la rue Saint-Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adresserais à Élisée lui-même plutôt qu'à dom Calmet, je lui dirais : Mon révérend père Élisée, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours? Ces polissons auraient pu se corriger; il ne faut jamais désespérer de la jeunesse; votre sévérité a été extrême : j'espère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

VINGT-QUATRIÈME NIAISERIE.

Sur des mots encore.

Les mots *Éloïm*, *Bara*, monsieur, ne sont une niaiserie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami; car il n'est rien de plus respectable que ces mots : c'est le commencement de *la*

Genèse. Vous savez sans doute qu'Origène, saint Jérôme, saint Épiphane, les entendent comme vous supposez que mon ami les explique; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'Origène se rencontre : ce petit livre est du savant Boulanger, qui était instruit autant qu'on peut l'être à Paris dans les langues orientales; je vous avertis donc que c'est M. Boulanger, et non mon ami, que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal; vous lui dites que le grand mot devenu ineffaçable chez les Juifs modernes, Jahou, ou Jova, ou Jaou, ne peut être à la fois phénicien, syrien et chaldéen. Quoi! monsieur, la Phénicie n'était-elle pas en Syrie? la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'est-il pas le même pour le fond en Italie, en Espagne, en France? saint Clément d'Alexandrie qui était Égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Égypte? Faut-il vous répéter que Moïse, en disant Jeova à l'oreille du roi Nekefre, le fit tomber raide mort, et le ressuscita le moment d'après ¹? Cherchez cette anecdote dans les *Stromates* de saint

¹ C'est une plaisanterie; le roi d'Égypte n'en mourut pas, il se trouva mal seulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'est déjà un assez beau miracle.

Clément au livre I^{er}. Vous la trouverez encore au chapitre xxvii d'Eusèbe; et vous aurez le plaisir d'apprendre que cela vient d'Artaban, grand homme que nous ne connaissons guère, et qui a pourtant écrit ces choses.

Voulez-vous combler votre mauvaise volonté par de misérables disputes de grammaire, après l'avoir tant signalée sur des faits importants?

Au fond votre livre est une facétie; c'est un savant professeur qui représente une comédie où il fait paraître six acteurs juifs : il joue tout seul tous les rôles, comme La Rancune, dans le *Roman comique*, joue seul une pièce entière dans laquelle il fait jusqu'au chien de Tobie, si je ne me trompe¹. Mais, monsieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante, et même cruelle. Vous la rendriez funeste si nous vivions dans ces temps de superstition et d'ignorance où l'on cassait la tête de son voisin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos supérieurs; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive : et quand ils l'auraient lue, soyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont sages, ils sont aussi indulgens qu'éclairés. Le temps des

¹ SCARRON, *Roman comique*, chap. xi. Il n'y est pas question du chien de Tobie; mais La Rancune dit en effet qu'il a joué une pièce à lui seul, et fait en même temps le roi, la reine et l'ambassadeur.

(L. D. B.)

persécutions est passé; vous ne le ferez pas revenir.

RÉPONSE

ENCORE PLUS COURTE AU TROISIÈME TOME JUIF.

Après avoir repoussé d'injustes reproches et des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient, il est temps de venger la France des outrages que monsieur le secrétaire lui prodigue dans son troisième volume, et toujours sous le nom de ses Juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I. *Du jubilé.*

Il ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin; et percer son adversaire d'une flèche sacrée. D'abord, politiquement parlant et non pas théologiquement argumentant, il s'agit de savoir si les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé est-il préférable aux rentes sur l'Hôtel-de-Ville? Je vous soutiens, monsieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous seriez obligé de sortir au bout de cinquante ans. Je suppose que vous êtes Juif, que vous achetez une métairie de

cent arpens dans la tribu d'Issakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez, vous l'embellissez ; elle vaut, quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans, le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chassés, vous, votre femme et vos enfans ; et vous allez mourir sur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'est guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur ; car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas sur la fin laissé la ferme en très bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'est pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuses de stipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un sixième, un septième de jubilé, et de prévenir les disputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

• Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un désert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches et de cavernes dont on n'était pas le maître, et qu'on ne connaissait pas encore ? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Enfin, messieurs les Juifs, votre jubilé était si peu convenable, qu'aucune nation n'a voulu l'adopter ; vous-mêmes vous ne l'avez jamais observé, il n'y en a aucun exemple dans vos histoires. L'Irlandais Ussérius a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vul-

gaire, qui n'est pas la vôtre; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un seul homme qui soit rentré dans son héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé aussi nous autres; il est charmant, il est tout spirituel; c'est le bon pape Boniface VIII qui l'institua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maison de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que Boniface VIII entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, et mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en soit, notre jubilé est autant au dessus du vôtre que le spirituel est préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande société est fondée sur le droit de propriété.

II. *Lois militaires.*

Vous vantez, messieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous passiez par les terres de vos alliés, et de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner,

supposé encore que vous eussiez des alliés dans des déserts où il n'y eût jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous¹, prendre les armes que pour vous défendre; cela est si curieux, qu'ayant jusqu'à présent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit savoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, messieurs, lorsque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire sept fois le tour de Jéricho dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au son du cornet à bouquin, massacrer, brûler femmes, filles, enfans, vieillards, animaux, c'était pour vous défendre!

III. *Filles prises en guerre.*

Mais vous étiez si bons, que quand par hasard il se trouvait dans le butin une paysanne fraîche et jolie, il vous était permis de coucher avec elle, et même de la joindre au nombre de vos épouses: cela devait faire un excellent ménage. Il est vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épousée qu'au bout d'un mois; mais de braves soldats n'attendent pas si long-temps, à jouir du droit de la guerre.

¹ Page 45, tome III.

IV. *Filles égorgées.*

Je ne sais qui a dit que votre usage était de tuer tout, excepté les filles nubiles. « N'est-il pas clair, « répondez-vous, que c'est calomnier grossièrement nos lois, ou montrer évidemment à toute « la terre que vous ne les avez jamais lues? »

Ah! toute la terre, messieurs! N'êtes-vous pas comme ce savant qui prenait toujours l'université pour l'univers? Sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles s'est bien trompé: témoin toutes les filles égorgées à Jéricho, au petit village de Hai traité comme Jéricho, aux trente et un villages dont vous pendîtes les trente et un rois, et qui furent livrés au même anathème. Oui, messieurs, il est clair qu'on vous a calomniés grossièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, et qu'on perde son temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V. *Mères qui détruisent leur fruit.*

Laissons là votre code militaire: je suis pacifique; suivons pied à pied votre police.

Vous louez votre législation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruisent leurs enfans. Vraiment puisqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués et pour les avoir mangés, on

ne les aura pas punies pour les avoir empoisonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans ; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

VI. *De la graisse.*

Vous vous extasiez sur ce que, dans votre *Vaïcra* (dans votre *Lévitique*), il vous a été défendu de manger de la graisse, parce qu'elle est indigeste ; mais, messieurs, Aaron et ses fils avaient donc un meilleur estomac que le reste du peuple ; car il y a de la graisse entre l'épaule et la poitrine qui sont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graisse pesait cinquante livres : elle était donc pour vos prêtres. Arlequin disait, dans l'ancienne comédie italienne, que, s'il était roi, il se ferait servir tous les jours de la soupe à la graisse ; c'était apparemment celle de vos queues.

VII. *Du boudin.*

Vous tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au sang et le boudin vous étaient défendus : vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance ; vous pensez que le sang est un poison, et que Thémistocle et d'autres moururent pour avoir bu du sang de taureau.

Je vous confie que, pour me moquer des fables grecques, j'ai fait saigner une fois un de mes jeunes taureaux, et j'ai bu une tasse de son sang très impunément. Les paysans de mon canton en font usage tous les jours, et ils appellent ce déjeuner la fricassée.

VIII. *De la propreté.*

Vous croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre et qu'on manquait de chemises; et vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant savoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne sont que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive partout aux feuilles d'arbres; le vent porte souvent dans ces gerçures des œufs d'insectes invisibles: c'est là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons; et comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de quiconque leur déplaisait, et la faire démolir pour préserver le reste.

Quant à vos grand'mères, je crois nos Parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp

et avec une pioche; vous croyez que dans nos armées tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, messieurs, ils sont aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabbin François Rabelais¹; et vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Passons de la garde-robe à votre cuisine. Pensez-vous que votre temple, qui n'était que la cuisine de vos lévites, fût aussi propre que Saint-Pierre de Rome? Vous nous racontez qu'un jour Salomon tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras et cent vingt mille moutons pour son dîner, sans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de sang par bœuf gras, et à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de sang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quel monceau de charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Est-ce là votre propreté, messieurs? est-ce là le *simplex munditiis* d'Horace?

IX. De la gaieté.

Vous nous citez le sabbat pour une fête gaie: « Aux six jours de travail succède régulièrement

¹ * *Gargantua*, liv. I, chap. XIII.

(L. D. B.)

« un jour de repos : » et moi je pourrais vous citer le

..... Tristia sabbata cordi,
 « Septima quæque dies turpi sacrata veterno. »

Et je vous soutiendrai qu'un jour de dimanche, la Courtille, les Porcherons, les boulevards, sont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes ensemble. Vraiment il vous sied bien de croire être plus joyeux que les Parisiens !

X. De la gonorrhée.

Vous confondez la gonorrhée antique, commune aux messieurs et aux dames dans tous les temps, avec la chaudep...., maladie qui n'est connue que depuis la fin du quinzième siècle. *Gonorrhœa*, flux de génération, est la chose la plus simple. Vous donnez à entendre que le texte du *Lévitique* confond ces deux incommodités : non, il ne les confond pas ; la virulente était absolument inconnue dans tout notre hémisphère. Christophe Colomb alla déterrer à Saint-Domingue. L'autre, dont il est question ici, se guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'Onan, ni avec l'*Onanisme* de M. Tissot. Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais M. Tissot n'a fait sortir de Lausanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée

virulente. Quant au bon homme Onan, voyez si vous avez quelque chose de commun avec lui.

XI. *De l'agriculture.*

Vous parlez très bien de l'agriculture, monsieur, et je vous en remercie, car je suis laboureur.

XII. *Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.*

Vous rapportez une étrange loi dans le *Deutéronome*, au chapitre xxv. « Si deux hommes ont « une dispute, si la femme du plus faible prend le « plus fort par son joyau, coupez la main à cette « femme sans rémission ¹. »

Je vous demande pardon, messieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par là autrefois; vous êtes bien délicats et bien durs.

XIII. *Polygamie.*

Vous prétendez que mon ami a dit : « Je ne suis « point assez habile physicien pour décider si, « après plusieurs siècles, la polygamie aurait un « avantage bien réel sur la monogamie, par rap- « port à la multiplication de l'espèce humaine. »

Soyez sûr, monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider si; après plusieurs

¹ * Si... volens uxor alterius eruere virum suum de manu fortioris, miseritque manum et apprehenderit verenda ejus... Vers. II. (L. D. B.)

mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article FEMME, dans le *Dictionnaire philosophique*; il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

XIV. Femmes des rois.

Pour nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres et sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois et sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi, qui est dans votre *Deutéronome*, ne détermine pas le nombre permis : et c'est ce qui a fait croire à tant de doctes et profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre *Pentateuque* ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

XV. De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.

Vous êtes, messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux Fernel, premier médecin de

François I^{er} et de Henri II; il conseilla à Henri de coucher avec Catherine de Médicis dans le temps le plus fort de ses menstrues; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde; et l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous, au contraire, messieurs, vous regardez cette opération, qui nous valut trois rois de France l'un après l'autre, comme un crime capital; vous voudriez qu'on eût puni de mort Henri II et sa femme; vous nous montrez leur condamnation dans le chapitre xx du *Lévitique*: *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo et revelaverit turpitudinem ejus, ipsaque aperuerit fontem sanguinis sui, interficientur ambo de medio populi sui.* « Si un homme
« se conjoint avec sa femme pendant ses mens-
« trues, et si elle ouvre la fontaine sanglante, qu'ils
« soient tous deux tués, exterminés ¹ ».

Permettez-moi, messieurs, de vous représenter que votre sentence est bien dure. La faculté de

¹ Cette horreur superstitieuse pour les femmes, durant cette époque, est presque générale chez les nations sauvages (*Voyez le Voyage de Carver, et l'Histoire générale des voyages*); elle tient vraisemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il est très douteux cependant que la recette de Fernel soit réelle. On ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'absurdités sur cet objet, depuis les systèmes des médecins sur la cause des menstrues, jusqu'à leur usage dans les préparations magiques, et à l'opinion qu'il en peut résulter une souillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme et le mari n'appartient qu'aux Juifs; les sauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité superstitieuse. Nous invitons le secrétaire des Juifs à

médecine de Paris et celle de Londres vous prient de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père et une mère de famille. On a eu raison de dire que votre loi est la loi de rigueur, et la nôtre la loi de grace.

XVI. *Du divorce et du paradis.*

Chez vous, il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme, quand on était las d'elle; et la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit « que c'est la loi du plus fort, et la nature pure et barbare. »

Ces paroles ne sont dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez; il n'a rien dit de cela, encore une fois; reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs sont plus équitables que vous; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans : vous vous imaginez que

nous apprendre comment on s'y prenait pour constater le délit. Nous savons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs sont indécentes, incertaines, souvent aussi contraires à l'humanité qu'à la bienséance; mais, dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus; nous voudrions bien que monsieur le secrétaire nous enseignât à les lever; il serait bon aussi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuse d'un velu, s'y prenait pour lui parler de sa passion. Pourquoi se refuserait-il au devoir d'instruire et d'éduquer ses frères, en approfondissant ces matières si importantes pour le bonheur de l'univers et la conservation du bon goût?

Mahomet a fermé l'entrée du paradis aux dames; on vous a trompés, messieurs, sur Mahomet comme sur mon ami. Il est dit dans *la Sonna* qu'une douairière, ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète, que cette dame importunait, lui répondit avec un peu d'humeur (car vous savez que les prophètes en ont) : Allez vous faire *promener*, madame, le paradis n'est pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura et se lamenta. Le prophète la consola en lui disant : Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieilles, tout le monde y est jeune.

XVII. *Permission de vendre ses enfans.*

Si les dames ont été très maltraitées par vos lois, vous nous assurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il est permis, dites-vous, à un père, de vendre son fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-mêmes. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous; je trouve seulement dans l'*Exode*, chapitre XXI : « Si quelqu'un vend sa fille pour servante, elle ne sortira point de servitude : » je présume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reste je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par son père, que Métra qui se laissa vendre tant de fois pour nourrir son père Erésich-

thon, lequel mourait de faim, comme vous savez, en mangeant toujours. C'est le plus grand exemple de la piété filiale qui soit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que Joseph vendu par sa famille patriarcale; mais ce ne fut pas assurément son pauvre père qui le vendit.

XVIII. *Des supplices recherchés.*

Je vous bénirai, monsieur et messieurs, quand vous élèverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir et pour verser sur nous des larmes; mais quand vous nous dites « que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes « légères se ressentent des mœurs atroces de nos « aïeux; que chez vous les peines étaient quelque- « fois sévères, les supplices jamais recherchés; » comment voulez-vous qu'on vous croie? Relisez vos livres, vous verrez non seulement un Josué, un Caleb, prodiguant tous les genres de mort que le fer et la flamme peuvent faire souffrir à la vieillesse, à l'enfance et à un sexe doux et faible; mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur et de vos mœurs perfectionnées un David qui sort de son sérail de dix-huit femmes pour faire scier en deux, pour faire déchirer sous des herses de fer, pour brûler à petit

feu dans des fours à brique, de braves gens que ses Juifs ont eu le bonheur de prendre prisonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre Bethsabée¹.

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, messieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur sacré qui les décrit ne les condamne point, et que par conséquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez aussi, messieurs, que l'auteur sacré ne les approuve pas; il nous laisse la liberté d'en dire notre sentiment, liberté si précieuse aux hommes!

Avouez donc que vous fûtes aussi barbares dans les temps de votre politesse que nous l'avons été dans les siècles de notre grossièreté. Nous fûmes long-temps Gog et Magog; tous les peuples l'ont été:

• Et documenta damus qua simus origine nati. »

OVID., *Metam.*, I, v. 415.

Nos pères furent des sangliers, des ours jusqu'au seizième siècle : ensuite ils ont joint des grimaces de singes aux boutoirs de sangliers : enfin ils sont

¹ Et le supplice de la croix, monsieur le secrétaire juif; et celui de la lapidation, où chaque citoyen faisait pour sa part l'office de bourreau, où les infortunés qu'on y condamnait étaient exposés à toute la férocité de la populace juive. Ceci est encore une preuve de barbarie. Chez toutes les nations un peu policées, les supplices sont infligés sous une forme régulière par un homme condamné à faire cet horrible métier, et payé par l'état.

devenus hommes, et hommes aimables. Vous, messieurs, vous fûtes autrefois les plus détestables et les plus sots loups-cerviers qui aient souillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amsterdam. Oublions nos bêtises et nos abominations passées : mangeons ensemble en frères des perdrix lardées menu ; car sans lard elles sont un peu sèches vers le carême.

XIX. *Encore un petit mot de Salomon.*

Votre goût pour les dames, monsieur et messieurs, ainsi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à Salomon ; vous y revenez avec tendresse à la fin de vos gros ouvrages. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas assez des vingt-cinq milliards en espèces sonnantes, que Montmartel-David laissa à Brunoï-Salomon, grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté, vous me paraissez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant son commerce d'Ophir, avait, d'entrée de jeu, vingt-cinq milliards, se fit bâtir quarante mille écuries. Il me semble pourtant que ce n'est pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait servir sur table vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour un seul repas ¹.

¹ *Rois*, liv. III, chap. 8.

Vous supposez que ces quarante mille écuries ne sont que dans *la Vulgate*, dont vous faites très peu de cas. Permettez-moi d'aimer *la Vulgate* recommandée par le concile de Trente, et de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles massorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction, dans cet ancien texte; cependant ma remarque subsiste, comme dit Dacier.

XX. *Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.*

Messieurs, il me faut donc vous suivre encore du sérail de votre grand sultan Salomon, si rempli d'or et de femmes, à l'armée de Titus, qui entra le fer et la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitants, et dans laquelle il en périt plus de onze cent mille pendant le siège, si l'on croit votre exact et véridique Flavien Josèphe.

Dans cette terrible journée on détruisit, non pas votre second temple, comme vous le dites, mais votre troisième temple, qui était celui d'Hérode. La question importante dont il s'agit est de savoir si Pompée, en passant par chez vous, et en faisant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long un animal doré ou bronzé,

qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles; si les soldats de Titus en virent autant; et enfin sur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très mauvais sculpteurs, et que, voulant poser des chérubins sur votre arche, ou sur la représentation de votre arche, vous taillâtes si grossièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'ânes : cela est assez vraisemblable.

Vous croyez détruire cette vraisemblance en disant que les Babyloniens de Nabuchodonosor avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins et vos ânes, il y avait six cent cinquante-huit ans. Vous prétendez que Titus fut bien attrapé lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, et qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, monsieur et messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babylone; l'auteur des *Paralipomènes* le dit expressément : *Fuit itaque arca ibi usque in præsentem diem.*

Vos rabbins, je ne l'ignore pas, ont prétendu

* Liv. II, chap. v, verset 9.

que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nebo, où est enterré Moïse, et qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde : mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles et les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une finesse extrême, et qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à Titus la figure d'un coffre qui est sans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous sommes substitués ; vos dépouilles sont nos conquêtes.

Cessez de vouloir, par vos subtilités rabbiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne souillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis, messieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiser, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monsieur votre secrétaire, vous pouvez le faire circoncire, je ne m'y opposerai point.

INCURSION SUR NONNOTTE,

EX-JÉSUIITE.

Messieurs les six Juifs, monsieur leur secrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà assez forts par vous-mêmes; j'ai été surpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jésuites : est - ce parce qu'ils sont aujourd'hui dispersés comme vous, que vous les appelez à votre secours? Vous combattez sous le bouclier du révérend père Nonnotte; vous renvoyez mon ami à ce savant homme; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a servi de goujat, dites-vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc, messieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui aient combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père Nonnotte; c'est M. Damilaville, l'un de nos plus savans écrivains : daignez lire ce qu'il répondit au savant Nonnotte il y a quelques années; je remets sous vos yeux ce petit écrit; il a déjà été imprimé; mais, comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis aussi en donner une des œuvres chrétiennes de M. Damilaville.

ÉCLAIRCISSEMENT HISTORIQUE

A L'OCCASION D'UN LIBELLE CALOMNIEUX

CONTRE L'ESSAI SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

PAR M. DAMILAVILLE ¹.

S'il s'agit de goût, on ne doit répondre à personne, par la raison qu'il ne faut pas disputer des goûts : mais est-il question d'histoire, s'agit-il de discuter des faits intéressans, on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur le mépris des libelles. Ceci sera donc un procès par devant le petit nombre de ceux qui étudient l'histoire, et qui doivent juger ².

¹ * Cet écrit est de Voltaire ; il n'y a que les additions à la suite qui soient de Damilaville. (L. D. B.)

² Dans les premières éditions, on lisait ici le passage suivant : « Il ne sera pas d'abord inutile de leur dire qu'un prétendu docteur Nonnotte, ayant été choisi pour combattre des vérités qui se trouvent dans l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*, composa son libelle en hâte, le fit imprimer chez le libraire Fez, à Avignon ; qu'ensuite, se doutant bien que son libelle n'aurait pas grand débit, il fit proposer par ce libraire Fez à l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs* de lui vendre toute l'édition du libelle pour mille écus ; on se moqua un peu de la proposition. Le lecteur verra si ce n'était pas trop payer ; mais il n'est pas question de rire, tâchons d'instruire. » (Voyez la lettre du libraire Fez et la réponse, dans la *Correspondance*, 17 mai 1762 ¹.)

¹ * Voyez en outre le dix-neuvième paragraphe des *Mensonges imprimés*, et la vingt et unième *Honnêteté littéraire*. (L. D. B.)